



Bilan 2022 des mesures de promotion de la santé de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant·e·s parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : Politique communale, Offres de loisirs, Famille et solidarité, Ecole, Santé au travail ainsi qu'Espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label est octroyé, gratuitement et pour trois ans.

Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Ville d'Yverdon-les-Bains

Dans le cadre de « Commune en santé », la Ville d'Yverdon-les-Bains présente 43 mesures illustrées dans les tableaux ci-dessous. Ces tableaux dressent l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans les six domaines identifiés par le label.

Le présent bilan a été validé par le comité de labellisation ainsi que par la Ville d'Yverdon-les-Bains :

**Unisanté, Centre universitaire de
médecine générale et santé publique**

Label Commune en santé

Ville d'Yverdon-les-Bains

Mme Myriam Pasche
Cheffe du Département Promotion de la
santé et Préventions (DPSP)

Mme Oriana Villa
Responsable de l'Unité Interventions
Communautaires

M. Pierre Dessemontet
Syndic

M. François Zürcher
Secrétaire municipal

Yverdon-les-Bains, le 14 septembre 2022

1. Politique communale

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

L'usage du masculin est utilisé dans ce document pour faciliter la lecture mais ne se veut en aucun cas discriminant.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Breve description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Plan directeur de la culture 2030	2012 -2021 Promouvoir et coordonner l'offre culturelle en incluant les enjeux de durabilité et en faisant participer la population en les questionnant sur leurs envies et besoins.	Le projet a débuté avec une démarche participative qui invitait la population yverdonnoise à partager leurs envies et besoins dans le secteur culturel. Cette démarche a réuni 480 idées déposées par 220 participants. Les participants étaient d'une part la population en générale et d'autres part des acteurs de l'économie en général (associations, fondations, etc.). Concrètement, le Service de la culture a déposé des affiches SGA dans des lieux publics sur lesquelles la population était invitée à soumettre leurs idées. En outre, le Service a mis en place des ateliers, d'une part pour le grand public, et, d'autre part, pour les professionnels du domaine de la culture. Ces ateliers ont également servi à construire ce plan directeur de la culture 2030. Le plan directeur est une création récente (2021) et est scindé en 5 champs d'actions :	En moyenne par année : 340'000 spectatrices et spectateurs	Permanent	Environ CHF 8 mio/an.	Gratuit/payant selon les activités	Service de la culture, Funk Adrien, afu@ylb.ch, 024 423 64 21	Validée Recommandations: Besoin de renforcer le lien avec la santé et expliciter davantage le lien avec l'accessibilité pour tous et toutes à la culture.

		<p>l'augmentation de l'art dans l'espace public, la dynamisation de la vie nocturne, la valorisation du patrimoine local, le renforcement de l'accessibilité aux lieux culturels pour tous et toutes et la garantie de la reconnaissance professionnelle des artistes, acteurs et actrices du tissu culturel.</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du Pourcent culturel ("Kunst am Bau") • Dynamisation du centre-ville • Valorisation du patrimoine matériel et immatériel • Création des Assises de la vie nocturne • Inclure tous les publics dans l'offre de communication • Création d'un troisième lieu : future bibliothèque, Musée suisse de la mode et cinéma • En accord avec le canton, le Service de la culture a donné un mandat à une association yverdonnoise Ecoute Voir dont le but est d'étudier l'accessibilité physique et morale de toutes les institutions yverdonnoises. Ce travail sera réalisé sur 3 ans. • Pour améliorer l'accessibilité, en 2021, il y a eu divers actes de gratuité pour la population : 3 samedis du mois de juin, le 1er août = mesures ponctuelles. <p>Le plan directeur de la culture 2030 sera accompagné d'un plan d'actions 2021-2026 qui suit la législature et qui sera disponible durant le courant de l'année 2022. Ce plan d'actions se composera d'actions concrètes opérationnelles</p>						
--	--	--	--	--	--	--	--	--

		<p>qui s'appuieront sur les axes stratégiques du plan directeur.</p> <p>https://www.yverdon-les-bains.ch/votre-commune/les-services-de-ladministration/culture-et-Yverdon-les-Bains-durable</p> <p>https://www.yverdon-les-bains.ch/fileadmin/user_upload/Plan_directeur_de_la_culture.PDF</p>						
Fonds pour la durabilité	<p>2008</p> <p>Soutenir des projets de promotion du développement durable, de mobilité douce et promotion de la santé.</p>	<p>Le fonds communal pour la durabilité est alimenté par la taxe d'électricité et permet de financer 4 prestations : subventions population, biodiversité, entreprise et bourse aux projets. Les subventions biodiversité permettent d'augmenter la verdure et réduire les îlots de chaleur et peuvent être bénéfique pour la santé. La bourse aux projets propose des soutiens financiers à des projets de la société civile ou de services communaux portant sur le développement durable et la santé.</p> <p>Exemples de mesures soutenues en lien avec la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Défi vélo dans les écoles yverdonnoises, projet de promotion du vélo auprès des jeunes (15-20 ans). Défi porté par PRO VELO. Ce défi existe depuis 2017 à Yverdon-les-Bains et il s'est stoppé en 2019 (covid-19) et a repris en 2021. • Projet "Eco2Profil : bilan écologique des établissements scolaires - démarche qui permet aux élèves de prendre conscience de leur impact et de réaliser leur projet de protection du climat grâce à la réalisation 	<p>Population dans son ensemble</p> <p>Défi vélo : 117 participants (CPNV, école de la Transition).</p>	Annuelle	<p>CHF 240'000/an.</p> <p>Quelques projets ont un lien plus ou moins fort avec la santé (Voir liste de projets financés envoyée en pièce jointe).</p> <p>Par exemple, PRO VELO reçoit un soutien financier de CHF 5'000/an pour que « Défi vélo » puisse avoir lieu dans les écoles yverdonnoises. Le financement va au-delà de la location des vélos.</p>	<p>La population bénéficie des subventions communales touchant divers publics.</p>	<p>Bureau de la durabilité, Mona Silli, déléguée à l'Agenda 21, sim@ylb.ch, 024 423 60 20</p>	<p>Validée</p> <p>Recommandations:</p> <p>Expliciter dans le statut du Fond le lien entre durabilité et santé et mettre en avant des critères pour le financement des projets en faveur de la promotion de la santé et prévention.</p>

		de leur bilans de gaz à effet de serre personnel, de leur classe et de leur école.						
Diagnostic territorial santé	2019 Réaliser un diagnostic afin d'accompagner la Ville dans une approche d'évaluation de santé populationnelle de précision sur son territoire.	<p>Pour définir sa stratégie, le Service des sports et de l'activité physique a mandaté le bureau GIRAPH pour un diagnostic territorial en appliquant une approche de santé publique de précision. Cette étude a mis en exergue notamment la localisation des services de soins de 1er recours, des classes de population et des caractéristiques de l'environnement urbain (degré de végétalisation, bruit routier, risque de bulle de chaleur estivale). L'objectif final est d'alimenter le plan directeur communal avec des réflexions et des informations utiles visant à favoriser une bonne santé physique et mentale de la population dans les quartiers planifiés. Ce diagnostic a donné lieu à des recommandations concernant la localisation des services de soins, le degré de végétation, le bruit routier ou encore le risque de bulle de chaleur estivale ainsi qu'une liste de recommandations concernant l'aménagement du territoire.</p> <p>Dès 2022, cette démarche sera complétée par la participation au projet Métasanté 2 (étude menée avec le CHUV, l'EPFL, l'UNIL, Unisanté, la Ville de Lausanne et HUG) qui vise à mettre en place une cohorte médicale numérique au moyen d'une plateforme participative de collecte d'information sur le cadre de vie et la santé de la population yverdonnoise.</p>	Population dans son ensemble	Mandat	Ce projet se caractérise par un mandat du bureau GIRAPH à hauteur de CHF 20'000. Cette somme est ensuite reconduite annuellement pour la suite du projet.	Toutes les démarches entreprises sont au bénéfice de la population.	<p>Greg Perrenoud, gpe@ylb.ch, 024 423 60 95</p> <p>Geographic Information Research and Analysis in Population Health (GIRAPH Lab), www.giraph.org</p> <p>Unité d'Épidémiologie Populationnelle, uep@hcuge.ch, 022 305 58 61</p> <p>Laboratoire de Systèmes d'Information Géographique (LASIG, Faculté ENAC,</p>	Validée

							EPFL), geodata.lasi g@epfl.ch, https://www.epfl.ch/labs/lasig/	
Plan de mobilité des écoles	2021 - En cours Sécuriser la mobilité, promotion de la marche et du vélo.	Sur proposition du conseil communal, le JECOS, en coordination avec la filière Mobilité, est chargé de développer un plan de mobilité scolaire dont le but est de procéder à une étude de diagnostic des cheminements scolaires et habitudes des écoliers. L'objectif est de définir les mesures adéquates pour sécuriser la mobilité des élèves afin qu'ils puissent se déplacer en vélo ou à pied en toute sécurité. Cette étude est ciblée aux usagers scolaires, sur des secteurs plus localisés. Elle viendra conforter les constats du plan directeur de la mobilité douce qui définit plutôt la "forme" du réseau à l'échelle de la ville. La filière Mobilité développe en parallèle, annuellement, des projets de sécurisation des abords des collèges yverdonnois. Les interventions sur l'infrastructure consistent par exemple (collège de la Passerelle réalisé en 2021) à aménager un trottoir pour sécuriser les piétons, ou aménager un stationnement vélo pour les enseignants (collège des Rives en 2020). Un budget annuel est alloué à ces interventions.	Les élèves des écoles yverdonnoises. Le Plan de mobilité scolaire est mené dans toutes les écoles (secondaire I et primaire)	Permanente Un plan de mobilité est une étude consé- quente qui permettra d'identifier les points faibles à traiter sur le long terme. Il est difficile de dire à quel horizon il devra être actualisé pour l'instant. A priori pas avant 20-25 ans.	Prix de l'étude, env. CHF 150'000. CHF 40'000/an	Gratuit	Service de la mobilité, mobilit@yverdon-les-bains.ch, 024 423 61 95	Validée
Plan directeur du sport et de l'activité physique	2017 Répondre aux enjeux sociétaux tels que la	Le plan directeur du sport et de l'activité physique - Horizon 2030 est l'outil de pilotage de la gouvernance du Service des sports et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce document stratégique met en œuvre la politique municipale en matière de sport et	Population dans son ensemble	Permanent	Construction, rénovation et entretien des infrastructures sportives, soutien financier, matériel et humain pour les clubs	Offres d'activités sportives à tarif préférentiel. Certaines activités	Service des sports et de l'activité physique Ophélie	Validée

<p>santé publique, la promotion du territoire, l'intégration et la cohésion sociale à travers le sport et l'activité physique.</p>	<p>d'activité physique en lien avec le réseau communal, le canton et la Confédération. Son action porte sur le soutien aux sociétés sportives et plus particulièrement à celles qui sont actives dans la formation des jeunes, la promotion de la relève et le sport d'élite, l'organisation de manifestations sportives, la pratique libre du sport et de l'activité physique ainsi que la planification et la gestion de ses infrastructures sportives.</p> <p>La planification et l'adoption d'un plan stratégique s'explique par la volonté de résoudre les défis majeurs auxquels la Ville d'Yverdon-les-Bains devra faire face dans les années à venir, telles que le vieillissement de la population, la durabilité, etc. Son action se déroule autour de 5 axes stratégiques de développement jusqu'en 2030 : sport associatif, promotion de la relève et du sport d'élite, manifestations, sport et activité physique libre et infrastructures. Le Service des sports et de l'activité physique et de l'activité physique souhaite faire d'Yverdon-les-Bains une ville en mouvement en proposant de nombreuses manifestations sportives diverses dont certaines d'envergure nationale voire internationale. Le sport et l'activité physique par leurs valeurs fondamentalement positives s'imposent comme de puissants outils de cohésion sociale, d'inclusion et d'éducation.</p> <p>Exemples d'actions concrètes réalisées jusqu'à 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Création d'un règlement de subventionnement disponible pour tous selon des critères objectifs et précis 				<p>et les manifestations (subventions, prêt de matériel, etc.).</p> <p>Budget annuel du Service des sports et de l'activité physique : CHF 5'570'410 en 2021.</p> <p>Exemples de coûts d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation du plan directeur du sport et de l'activité physique : CHF 20'000 Plateforme digitale de subventionnement : CHF 30'000 Santé ActYv : environ CHF 100'000 (sachant que le Festival Yverdonnois du sport et de l'activité physique n'a pas eu lieu en 2021 en raison de la pandémie) Construction et rénovation des infrastructures sportives : CHF 1'600'000 (réfection du stade d'athlétisme en 2021) - le coût lié 	<p>proposées sont gratuites telles que le Chemin de glace, balade ActYv, cours Santé ActYv été, Urban Training, parcours Allez Hop Romandie ou encore l'accès aux installations en libre accès (fitness outdoor, terrains de basketball, etc.).</p>	<p>Dysli-Jeanerret, ody@ylb.ch, 024 423 60 86</p> <p>Greg Perrenoud, gpe@ylb.ch, 024 423 60 95</p>	
--	--	--	--	--	---	---	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> Création de Santé ActYv, une initiative composée de programmes d'activités physiques libres pour tous qui entendent favoriser la santé durable dès le plus jeune âge pour tous et tout au long de la vie Construction et rénovation des infrastructures sportives : stade municipal rénové en 2021, redynamisation des Rives du lac (création d'un fitness outdoor, mise à disposition de 2 boxup, piste d'athlétisme remise à neuf, etc.). <p>Exemples de nouvelles actions 2021-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Activité physique inclusive Intégrité de la personne et mise en réseau des connaissances 			<p>aux frais d'exploitation des infrastructures sportives est difficilement chiffrable : CHF 2'125'000 pour les piscines et la patinoire, CHF 60'000 pour les sites de sport et CHF 1'500'000 pour les stades.</p> <ul style="list-style-type: none"> Subventions aux clubs sportifs et aux sportifs d'élite : env. CHF 250'000. 			
Soutien aux associations sportives, sociales, culturelles, actives dans la promotion de la santé	<p>Depuis de nombreuses années</p> <p>Soutenir, subventionner et promouvoir l'activité du tissu associatif de la Ville.</p>	<p>Yverdon-les-Bains offre son soutien à de nombreuses associations sportives, sociales et culturelles locales en leur fournissant des aides financières, humaines et matérielles. Le soutien financier se caractérise par l'octroi de subventions ponctuelles ou annuelles. Un soutien logistique et humain est également déployé et consiste à mettre à disposition du matériel (signalisation, octroi de droit distinct et permanent (DDP), prêt de salles, etc.) ou à accompagner les acteurs dans leurs démarches administratives (jeunes, bénévoles etc.).</p> <p>Le Service des sports et de l'activité physique apporte un soutien financier à diverses associations sportives pour soutenir leur fonctionnement, l'achat de matériel, l'organisation de manifestations sportives ou de camps sportifs. En 2019 (exemple d'une année</p>	<p>Population dans son ensemble</p> <p>SPORTS : 115 sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports et de l'activité physique (108 en 2019).</p> <p>CULTURE : entre 20 et 40 associations, fondations et</p>	Annuelle	<p>Soutien financier de plusieurs millions et soutien logistique (mise à disposition gratuite de salle de gym, etc.)</p> <p>Subventions aux sociétés sportives CHF 330'000 par année</p> <p>CULTURE : environ CHF 2'500'000 par année</p> <p>JECOS : environ CHF 300'000 par année</p>	Dépend des associations	<p>Commune d'Yverdon-les-Bains, greffe@yverdon-les-bains.ch, 024 423 61 11</p> <p>Service des sports et de l'activité physique, sports@yvb.ch, 024 423 60 88</p> <p>Service de la culture,</p>	Validée

		<p>hors pandémie), ce sont 71 subsides communaux qui ont été accordés par le Service des sports et de l'activité physique (contre 31 en 2021, 44 en 2020, 79 en 2018 et 2017). En 2019, les différents bénéficiaires des subsides sont des associations ou clubs sportifs, des sportifs d'élite et des organisateurs de manifestations. De plus, la Commission des sports, composée d'élus politiques et présidée par Monsieur Jean-Daniel Carrard (Municipal des sports, tourisme et bâtiments), a attribué en 2019 16 soutiens financiers aux sociétés locales pour l'acquisition de matériel ou d'équipement ainsi que l'organisation de camps d'entraînement.</p> <p>Le Service de la culture subventionne, accompagne et supervise les acteurs et manifestations culturelles subventionnées par la Ville, tels que le Musée d'Yverdon et région, la Maison d'Ailleurs, le Musée de la Mode, l'Amalgame, les ArtPenteurs, la Fête de la musique, les RdV de la Place, les Jeux du Castrum, Numerik Games Festival, etc.</p> <p>Le Service de la cohésion sociale et de la jeunesse soutient également de nombreuses associations locales financièrement et par la mise à disposition de salles comme : Soupes d'ici et d'ailleurs, Cartons du cœur, Centre de Rencontre et d'Animation, Parents-Rescousse, Jardin ouvert, Ludothèque, Point Rencontre Nord, Association des Parents d'Elèves d'Yverdon-les-Bains, Baleinev, Lire et écrire, Tisserands du monde, Caritas, etc.</p>	artistes				<p>event-culture@yverdon-les-bains.ch, 024 423 64 20</p> <p>Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS), jecos@ylb.ch, 024 423 60 28</p>	
Plan directeur de la mobilité douce	2016-2019	Ce plan se structure en 2 axes de travail différents : l'un traitant des infrastructures et l'autre de la promotion des services de la	Population dans son	Permanent.	Préavis validé pour débloquer un crédit d'investissement de	Gratuit	Service de la mobilité, mobilite@y	Validée

	<p>Cependant, plusieurs actions préexistent à ce plan (exemple : semaine de la mobilité depuis 2007).</p> <p>Développer et encourager la pratique de la marche et du vélo.</p>	<p>mobilité douce. Il se décline autour de trois piliers indissociables : des infrastructures sûres, directes et attractives, facilitation de la pratique de la marche et du vélo, promouvoir l'offre.</p> <p>L'objectif est de structurer le réseau et définir une hiérarchie des itinéraires de mobilité douce. Identifier les points faibles du réseau (absence de piste cyclable, dangerosité d'une traversée piétonne, etc.) et les traiter en conséquence. Le but est aussi de rendre les déplacements les plus confortables, pratiques et sécurisés possibles afin de les rendre attractifs.</p> <p>Exemple de mesures infrastructurelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du mobilier urbain : place de stationnement, bancs, etc. • Voie mobilité douce VR de Clendy : volonté de la commune de favoriser la mobilité douce en site propre et d'aménager des espaces publics de proximité le long des axes de mobilité douce. Cet itinéraire permettra, à terme de relier les quartiers Est à la gare, il se connecte aux espaces publics aménagés le long du canal du Buron. L'intervention transforme une zone délaissée (arrières de bâtiment) en espace public ouvert à toutes les mobilités douces : piétons, vélos, trottinettes, rollers, etc. • Axe principal d'agglomération : aménagement d'un itinéraire en site propre en complément des aménagements routiers entre Y-Parc et la chaussée de Treycovagnes. • Intervention ponctuelles pour la mise en conformité des aménagements existants (bande cyclable pas assez larges, bande 	ensemble	Les points faibles seront mis à jour continuellement	<p>CHF 470'000 (PR19.20PR).</p> <p>Un budget supplémentaire de CHF 100'000 a été validé pour l'année 2022 afin d'accélérer les projets en cours.</p>		<p>verdon-les-bains.ch, 024 423 61 95</p> <p>f</p>	
--	--	--	----------	--	--	--	--	--

		<p>piétonne transformée en trottoir) : par ex. Quai de la Thièle, rue du Midi, Ancienne-Douane, Hippodrome, rue du Valentin.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention ponctuelles pour améliorer la sécurité des pistes cyclables et des traversées piétonnes : par ex. Quai de la Thièle, Rue de la Plaine, l'Est de l'avenue des Sports, Rue de Neuchâtel, etc.. • Fermeture au TIM ou mise en sens unique de rues pour dégager des espaces aux modes doux : par ex. mise en sens unique de la rue des Casernes, création d'un itinéraire cyclable sécurisé sur la rue des Cygnes. <p>https://www.yverdon-les-bains.ch/fileadmin/documents/y/b/Municipalité/Préavis/2019_preavis/PR19.20PR_PlanDirecteur_MobiliteDouce.pdf</p>						
Solidarité internationale	1994 Soutenir des projets pour améliorer la qualité de vie dans des pays défavorisés.	Le but est de soutenir des projets qui ont une visée de solidarité internationale. FEDEVACO : la commune apporte un soutien financier à divers projets d'aides au développement comme : eau pour tous, promotion des droits des femmes, sensibilisation à la gestion des déchets, etc.	Large, car de nombreux projets sont menés pour venir en aide à des nombreux pays (de l'Asie à l'Afrique en passant par l'Amérique du Sud et le Proche Orient)	Permanent Accord cadre de 5 ans, renouvelable	CHF 2/habitant, soit CHF 60'800 (2021)	Gratuit	JECOS, secteur intégration, Katja Blanc, Déléguée à l'intégration kbl@ylb.ch, 024 423 69 43	Validée Recommandations: 1) Veiller à informer la population de ces projets afin qu'elle en bénéficie et soit sensibilisée aux enjeux de santé globale. 2) Développer les échanges entre pays, y.c. pour bénéficier ici de l'expertise d'ailleurs (reverse innovation). Nous encourageons le soutien de projets liés à la santé en plus de la durabilité et des droits humains.

Label Fourchette Verte	<p>2010</p> <p>Proposer des repas équilibrés aux enfants et aux adolescents.</p>	<p>Fourchette Verte est un label de qualité pour les établissements accueillant toute la journée des enfants et adolescents de 4 à 20 ans. Les critères de ce label sont de proposer des menus et collations variés et équilibrés et d'offrir un environnement sain en respectant la législation concernant l'hygiène et en effectuant le tri des déchets.</p> <p>Les établissements labélisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APEMS des Isles • Restaurants scolaires (Isles, 4 Maronniers et la Thièle) • UAPE des Cygnes 	<p>591 enfants pour les trois restaurants scolaires</p> <p>19'618 repas servis (2020)</p> <p>48 enfants UAPE Les Cygnes</p> <p>36 enfants APEMS des Isles</p> <p>716 enfants en garderie</p>	<p>Permanent</p>	<p>Budget du réseau d'accueil de jour Yverdon-les-Bains et environs : CHF 8'623'195 (2021)</p> <p>Budget restaurants scolaires : CHF 954'720 (2021)</p> <p>Budget UAPE : CHF 3'044'470 (2021)</p> <p>Budget APEMS : CHF 790'970 (2021)</p>	<p>Restaurants scolaires : CHF 8/repas/enfant, CHF 7 pour le 2eme, CHF 6 pour le 3eme</p> <p>Pour ce qui concerne les garderies, UAPE et APEMS, selon le revenu des parents (repas compris dans le tarif de prise en charge de l'enfant).</p>	<p>JECOS, Responsable Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains, Clelia Argenziano, car@ylb.ch, 024 423 69 13</p>	<p>Validée</p> <p>Recommandation:</p> <p>Pour qu'un lieu soit labélisé Fourchette verte, il y a deux démarches en parallèles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la structure soit labélisée (elle reçoit un diplôme) • la cuisine de production soit attestée (il reçoit une attestation et non un label) <p>La cuisine du Parc est donc bien attestée Fourchette verte et livre le collège des Rives. Mais Rives n'a pas fait les démarches pour être labélisée. On ne peut donc pas considérer que ce collège soit labélisé Fourchette verte. Cela vaudrait la peine de l'encourager à rentrer dans le label.</p>
Politique en faveur de la jeunesse	<p>Début années 2000</p> <p>Encourager la participation citoyenne par et pour les jeunes. Aller à la rencontre des jeunes, maintenir le lien social,</p>	<p>Le secteur jeunesse du JECOS s'occupe des jeunes de 11 à 25 ans. Les actions se situent autour de 6 axes d'intervention: la vie citoyenne, l'accueil libre, les actions de loisirs et de vacances, des ateliers, l'éducation de rue et le soutien à la vie associative.</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil des jeunes : commission représentative de la jeunesse yverdonnoise dont le but est de débattre autour de sujets impliquant la jeunesse et réaliser des projets. • Espaces Jeunes - Accueils libres : ouvrir un espace d'échanges sans contrainte, 	<p>Env. 10'000 jeunes, 5'000 de la commune d'Yverdon-les-Bains, 5'000 d'autres communes (avoisinentes, jeunes qui viennent poursuivre leurs études, etc.).</p>	<p>Permanent</p>	<p>Budget du secteur jeunesse 2021: CHF 1'197'500</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Subvention conseil des jeunes : CHF 30'300 (subvention de CHF 1/habitant) • Subventions culture : CHF 24'000 • 5 travailleurs sociaux, 3,9 EPT 	<p>Gratuit</p>	<p>JECOS, Gérald Marguet, responsable secteur jeunesse, gem@ylb.ch, 024 423 60 32</p> <p>PNV, observatoire@policenv.ch,</p>	<p>Validée</p>

	<p>soutenir les initiatives citoyennes et soulager celles qui subissent des situations difficiles. Sensibiliser les jeunes et les commerçants à la consommation d'alcool et de drogue. Garantir la sécurité de la Ville.</p>	<p>3x/semaine (mercredi, vendredi et samedi) avec la présence de travailleurs sociaux. Des ateliers participatifs sont proposés (demander aux jeunes ce qu'ils veulent et mettre en place une activité), des actions de prévention (invitation d'intervenants externes), etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence de travailleurs sociaux de proximité dans l'espace public : ils vont à la rencontre des personnes en voie de précarisation, d'exclusion, en situation de dépendance ou encore victimes de maltraitance • Présence de médiateurs nocturnes dans les rues du centre-ville le vendredi et samedi soir (22h00-02h00 d'avril à octobre et 21h30-01h30 le vendredi d'octobre à avril) : prévention contre le bruit, contre les incivilités, présence bienveillante (hygiène en milieu urbain, déchets, bruits comportementaux, etc.). • Programme de prévention et de santé : par ex. distribution de bouteille d'eau durant des fêtes avec des messages de prévention ("Aide ton pote"), financement et aide au programme Health's Angels d'Unisanté, au programme Be my Angel de la FVA, etc. • Soutien à la vie associative : soutien logistique, financier, conseils, etc. à des projets portés par les jeunes 			<ul style="list-style-type: none"> • Budget PNV : CHF 40'000 		www.police.nv.ch	
<p>Politique d'intégration</p>	<p>2009-2014</p> <p>Promouvoir l'égalité des chances d'accès aux</p>	<p>La ville a créé un poste de déléguée à l'intégration (2009) pour soutenir les démarches en faveur de l'intégration des personnes étrangères.</p> <p>La politique communale d'intégration d'Yverdon-</p>	<p>Toute personne intéressée mais principalement les</p>	<p>Permanent</p>	<p>Budget de CHF 574'696 (2021) (subventions communales et cantonales, salaires, différents projets, etc.)</p>	<p>Gratuit</p>	<p>JECOS, secteur intégration, Katja Blanc Déléguée à l'intégration</p>	<p>Validée</p>

	<p>prestations sociales, aux ressources économiques et à la vie culturelle, la participation des étrangers à la vie publique et la compréhension mutuelle entre Suisses et personnes de nationalité étrangère.</p>	<p>les-Bains (2014) s'appuie sur le programme d'intégration cantonal (PIC) développé dans le canton de Vaud qui lui-même se base sur la stratégie d'encouragement à l'intégration menée par la Confédération. La politique d'intégration propose de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes de nationalité étrangère pour développer leur sentiment d'appartenance, en les soutenant dans leur stratégie de formation professionnelle et de développement familial afin qu'ils puissent s'impliquer dans les activités de la Ville.</p> <p>Enjeux principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le niveau de formation générale des personnes de nationalité étrangère et favoriser leur apprentissage du français. • Encourager les projets visant l'intégration dans le monde du travail. • Mettre en place une politique d'information cohérente. • Encourager et soutenir la participation à la vie sociale. • Prévenir le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, soutien aux associations actives dans ces domaines. • Soutenir les victimes de discriminations et d'actes racistes, antisémites et xénophobes. <p>https://www.yverdon-les-bains.ch/fileadmin/documents/yvb/JECOS/pdf/IntegratiON POLITIQUE 2017.pdf</p>	<p>personnes d'origine étrangère</p>		<p>Le canton subventionne ces actions à hauteur de CHF 145'000/an.</p>		<p>, kbl@yvb.ch, 024 423 69 43</p>	
<p>Santé ActYv</p>	<p>2018</p> <p>Favoriser et</p>	<p>L'initiative Santé ActYv, proposée par le Service des sports et de l'activité physique et de l'activité physique, englobe différents programmes</p>	<p>Tout public ou selon tranches</p>	<p>a) 1 jour (réparti sur 2 mois</p>	<p>a) CHF 30'00 b) + c) + h) + i) CHF 27'000</p>	<p>a), b), c), d), e), f), g), h) Gratuit h), i) Env. CHF</p>	<p>Service des sports et de l'activité</p>	<p>Validée</p>

<p>faciliter l'activité physique libre pour tous.</p>	<p>d'activités physiques libres pour toutes et tous à Yverdon-les-Bains. Le programme Santé ActYv favorise et facilite l'accès au sport et à l'activité physique dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. En permettant de lutter notamment contre l'expansion des méfaits de la sédentarité, les prestations offertes par Santé ActYv visent à donner goût au mouvement à l'ensemble de la population et à compléter les offres des entités sportives publiques et privées.</p> <p>a) Festival Yverdonnois du sport et de l'activité physique : animations, tournois et cours collectifs pour toutes et tous sur une journée (depuis 2018). Le FYSAP a lieu chaque année au mois de juin et l'objectif est de permettre aux sociétés sportives et aux prestataires de l'activité physique, du bien-être et de la santé de faire la promotion de leur sport. En 2021, le FYSAP a été remanié : une journée d'inauguration a eu lieu en juin et a été étendu à tout l'été en proposant aux clubs sportifs de tenir un stand durant des après-midi à la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains.</p> <p>b) Programme d'été : depuis juin 2018, le programme d'été de Santé ActYv permet à la population de pratiquer une activité physique durant la période estivale. Ce programme propose des cours ciblés pour différents publics à la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains. Projet futur (été 2022) : animation dans les différents parcs et terrains multisports sur le territoire communal, activités gratuites.</p> <p>c) Programme d'hiver : depuis novembre 2019, le programme d'hiver de Santé ActYv permet à la population de pratiquer une activité physique durant la période hivernale. Lors de sa mise en</p>	<p>d'âges mentionnées selon les activités</p> <p>Chiffres (2021):</p> <p>a) FYSAP : 52 clubs sportifs exposants en 2019 et environ 500 participants. En 2021 : 2'631 personnes sur la journée ; 5 cours collectifs Santé ActYv avec 49 participants ; 6 concours (toboggan-plongeurs) pour les 6-16 ans avec 98 participants, 1 chasse au trésor pour les 4-12 ans avec 89 participants. Sur l'été : 40 activités ; 12 cours collectifs</p>	<p>pendant le Covid-19)</p> <p>b) Durant l'été (juillet-août)</p> <p>c) Durant l'hiver (novembre-février)</p> <p>d), e), f), m) Permanent</p> <p>e) Entre mai et octobre</p> <p>g) 2 sessions de 12 semaines</p> <p>h) 8 nouveaux cours entre le 3 novembre et le 22 décembre 2021</p> <p>i), j) Hebdomadaire</p>	<p>d) Coût de la mise en place env. CHF 10'000 et entretien annuel de CHF 1'000</p> <p>e) CHF 6'000 (2021)</p> <p>f) Coût de la mise en place CHF 1'500</p> <p>g) Financement de 2 sessions (CHF 300/an)</p> <p>j) Mise à disposition d'une salle gratuitement et communication</p>	<p>5/cours j) CHF 18/cours</p>	<p>physique, Léona Corti, lau@ylb.ch, 024 423 60 85</p> <p>www.sante.acty.ch</p>	
---	--	--	--	---	------------------------------------	---	--

		<p>place, des cours ciblés pour différents publics étaient proposés à la population. Après analyse de ces prestations, il a été constaté que ce programme hivernale ne répond pas aux attentes et besoins de la population. Ainsi il a été décidé de le réorienter avec uniquement la mise en lumière la patinoire d'Yverdon-les-Bains avec l'organisation de discos sur glace offrant l'accès gratuit et la location de patins offertes à la population.</p> <p>d) Sport city tour : application smartphone qui permet de suivre un parcours sportif par un système de géolocalisation (rachetée par Running city en 2020).</p> <p>e) Urban training : activités sportives en plein air associant de la marche et des exercices physiques utilisant le mobilier urbain (depuis 2010).</p> <p>f) Urbirun : application mobile qui allie course et visite (audioguide) grâce à un système de géolocalisation. www.urbirun.com</p> <p>g) Programmes de la forme - Je Cours Pour Ma Forme : actifs à Yverdon-les-Bains depuis 2015, les Programmes de la Forme, désireux de donner un nouvel élan à leur engagement à Yverdon-les-Bains, ont proposé à la Ville d'Yverdon-les-Bains de financer plusieurs sessions. Ainsi la population a pu profiter gratuitement de trois sessions en 2020 puis d'une session en 2021. Au terme ces sessions offertes par la Ville à la population, constatant que le programme « Je Cours Pour Ma Forme » ne rencontre pas le succès escompté, le Service des sports et de l'activité physique et de l'activité physique a décidé de ne pas reconduire cette offre. www.lesprogrammesdelafirme.com</p> <p>h) Cours seniors : suite à la reprise de "Pas de</p>	<p>Santé ActYv; 123 participants</p> <p>b) Programme d'été : programme couplé au Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique.;</p> <p>c) Programme d'hiver : disco sur glace "Carnaval"; 155 entrées gratuites et 114 locations offertes lors de la disco sur glace "Halloween" le 3 novembre 2021 ; 259 entrées gratuites et 178 locations offertes lors de la disco sur glace "Noël" le 15 décembre 2021 ;</p>					
--	--	--	--	--	--	--	--	--

		<p>retraite pour ma santé", qui est un projet de promotion du mouvement et de l'alimentation favorable à la santé dédiée aux seniors. Il est le fruit d'une collaboration entre le programme cantonal "Ça marche !", Pro Senectute VD, le Service de gériatrie du CHUV et le Service de l'éducation physique et du sport. Il s'inscrit dans la politique "Vieillesse et Santé" du canton de Vaud. Unisanté a dénoncé les conventions avec l'ensemble des Villes partenaires au 31 décembre 2020, ainsi la Ville d'Yverdon-les-Bains élabore la reprise de ce programme pour 2022, sous un format de cours intergénérationnels afin de ne pas cloisonner les populations. Dans l'attente de cette nouvelle offre, des « cours seniors », animés par une monitrice en activité physique adaptée, ont été proposés aux anciens participants de « Pas de retraite pour ma santé ».</p> <p>i) Cours multigénérationnels : projet prévu pour le courant 2022 dont le but est de proposer des cours pour toute la population, pour tout niveau et tout âge. Dans cet objectif, un spécialiste APA se chargera de donner des cours qui proposent d'adapter les exercices aux participants de tout âge. Le Service des sports et de l'activité physique vient de déployer des cours destinés aux seniors qui viennent remplacer une ancienne offre "Pas de retraite pour ma santé" avec l'engagement d'un spécialiste APA et l'objectif est de fusionner ce cours pour proposer des cours mélangeant tout public (seniors, enfants, adultes, femmes enceintes, etc.).</p> <p>j) Rugbytots : faire découvrir le rugby aux plus jeunes (2 à 5 ans). Cette mesure favorise l'activité physique pour les enfants entre 2 et 7 ans. Selon l'âge des enfants, les parents font</p>	<p>d) Sport City Tour : 12 départs du parcours d'Yverdon-les-Bains avec l'application mobile Sport City Tour;</p> <p>e) Urban Training : 603 participants</p> <p>f) Urbirun : 946 vues dont quelques 500 lectures du parcours Urbirun d'Yverdon-les-Bains avec l'application mobile izi.travel ;</p> <p>g) Les Programmes de la Forme : 3 sessions offertes à la population; 14 inscrits au niveau 1 ; 18 inscrits au niveau 2 ; 14 inscrits au</p>					
--	--	---	---	--	--	--	--	--

		<p>partie des activités. A Yverdon les cours proposés ont lieu les dimanches d'août à décembre en 2021. C'est organisé par l'association Rugbytots La Côte.</p>	<p>niveau 3</p> <p>h et i) Cours Seniors : 15 inscrits</p> <p>j) Rugbytots : 26 cours avec 2 niveaux durant le premier semestre et 3 niveaux dès le deuxième semestre 2021 ;41 inscrits</p>					
--	--	---	---	--	--	--	--	--

2. Offres de loisirs

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

L'usage du masculin est utilisé dans ce document pour faciliter la lecture mais ne se veut en aucun cas discriminant.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Breve description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Minimove	2019 Encourager l'activité physique et la mise en réseau des enfants, des familles et des professionnels.	MiniMove est coordonné par la Fondation IdéeSport et s'adresse aux familles avec des enfants en bas âge (dès la marche jusqu'à 5 ans). Ce programme encourage l'activité physique et la mise en réseau des enfants, des familles et des professionnels. Le programme vise, dans le cadre de la promotion de la santé, le renforcement des ressources des enfants et également celles de leurs parents. Depuis 2019, la Ville d'Yverdon-les-Bains ouvre la salle de gymnastique des rives à la population chaque dimanche matin d'hiver (d'octobre à mars), et ce gratuitement et sans inscription au préalable. www.ideesport.ch/fr/projekt/minimove-yverdon-les-bains	Enfants dès la marche jusqu'à 5 ans, accompagné d'un adulte. Minimove : 269 participants en moyenne (chiffres 2020 - année Covid-19)	Tous les dimanches d'octobre à mars (sauf pendant les vacances scolaires)	CHF 25'600 (2021)	Gratuit	Service des sports et de l'activité physique, Léona Corti, lau@yib.ch, 024 423 60 85	Validée

Manifestations et mesures pour la mobilité douce	<p>Depuis de nombreuses années</p> <p>Développer et encourager la pratique de la marche et du vélo.</p>	<p>De nombreuses mesures sont mises en place à Yverdon-les-Bains afin de favoriser la mobilité douce :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vélos en libre-service : location de vélo via l'application Donkey Republic, carvelo2go, station de gonflage et borne de réparation. • Actions ponctuelles (bike2Work, Cyclomania) : promotion de l'utilisation du vélo dans les entreprises et dans la population (Cyclomania), challenge et esprit ludique, prix à gagner. • Bourse au vélo : Soutien à l'organisation de la bourse aux vélos 1x/an. • Cartes promotion de la marche et du vélo et balades thématiques à pied ou à vélo : "Promenons-nous dans la ville", "Balades de banc en banc", etc. • Collaborations étroites avec les entités externes (par ex Pro-Vélo, Association parents d'élèves (Pédibus), Hautes écoles, établissement scolaires) pour la promotion de la mobilité douce. • Subventions développement durable : bons de réduction sur différents types et équipements de vélo, abonnements de transports publics (demi-tarif, etc.), carvelo2go (vélos-cargos électriques), etc. 	<p>L'ensemble de la population</p> <p>Subventions développement durable : env. 700 demandes</p>	<p>Permanente</p> <p>Bourse aux vélos 1x/an</p>	<p>Budget mobilité : CHF 1'498'670</p>	<p>Gratuit, réductions et subventions selon les cas.</p> <p>Vélos : Abonnement de CHF 45/an ou CHF 6/mois (1h gratuite par location) ou location à la minute : 15 min. = CHF 1, jusqu'à 1h = CHF 2, ..., 24h = CHF 6</p> <p>Carvelo2go : Abonnement de CHF 90/an. CHF 2,50 et 5 (frais de réservation avec ou sans abonnement) et respectivement CHF 1,25 à 2,50 pour le tarif horaire</p>	<p>Service de la mobilité, mobilite@yverdon-les-bains.ch, 024 423 61 95</p>	<p>Validée</p>
Offres d'activités physiques gratuites ou peu coûteuses pour toutes et tous	<p>Certaines actions depuis plusieurs années,</p>	<p>Le Service des sports et de l'activité physique propose à la population différentes activités et manifestations. En plus des activités sportives</p>	<p>Tout public Plusieurs centaines à un</p>	<p>Permanent</p>	<p>a) CHF 71'000 (2009) achat de la patinoire ; CHF 6'300 chaque année pour mettre en place le plancher et le</p>	<p>d), e), f) Gratuit a), b) CHF 3 location des patins c) Entre CHF 10 et</p>	<p>Service des sports et de l'activité physique, sports@ylb.</p>	<p>Validée</p>

	<p>d'autre plus récentes avec la création du Service des sports en 2016</p> <p>Encourager le sport et l'activité physique.</p>	<p>dans le cadre du programme Santé Act'Yv citées auparavant, d'autres activités sont proposées :</p> <p>a) Patinoire mobile : ouverte à toutes et à tous sur la place Pestalozzi de fin novembre à fin février. Location de patins (CHF 3) et entrée gratuite. Prestation gratuite pour les écoles yverdonnoise. Partenariat avec les associations locales pour la location et la gestion.</p> <p>b) Chemin de glace (depuis 2020) : chemin en glace sur la place Pestalozzi sur une distance de 300m de début janvier à fin février. Créé en marge des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne 2020, l'objectif du Service des sports et de l'activité physique était de contribuer au rayonnement de cet événement. Etant très apprécié par la population, cette installation est renouvelée chaque année, car c'est une manière originale de bouger en plein cœur du centre-ville.</p> <p>c) Course de La Bonne Résolution (depuis 2017) : course à pied le deuxième samedi de janvier ouverte à tous (familles, seniors, personnes en situation de handicap) de quelques kilomètres à travers la ville qui emmène les coureurs jusqu'aux bains thermaux pour une fin de course des plus originales. Une occasion unique de commencer l'année par une bonne résolution mêlant à la fois activité physique et bien-être. www.labr.ch</p> <p>d) Le Rallye Cyclo Touriste (depuis 1982) : parcours à vélo sur une journée en juin, non</p>	<p>millier de participants</p>		<p>louer ; CHF 13'500 par année pour stocker, entretenir, monter et démonter ; CHF 3'200 par année d'électricité et d'eau</p> <p>b) CHF 50'000 (2021)</p> <p>c) CHF 30'000 (2021)</p> <p>d) CHF 4'000 (2021)</p> <p>e) CHF 30'000 (n'a pas eu lieu en 2020 et 2021)</p> <p>f) CHF 16'000 (2021)</p>	<p>CHF 30</p> <p>d) Entre CHF 5 et CHF 10</p>	<p>ch, 024 423 60 88</p>	
--	--	---	--------------------------------	--	--	--	--------------------------	--

		<p>chronométré et destiné à tout le monde (familles, seniors, etc.). En 2020 et 2021, en raison de la pandémie, le Service des sports et de l'activité physique a modifié le format en un jeu de piste à énigmes, répartis sur 3 parcours pour tous les niveaux et sur deux mois. Dès 2022, un retour au format habituel est envisagé.</p> <p>www.rallyecyclo.ch.</p> <p>e) Urban Project (depuis 2017) : événement sur un samedi fin août dédié aux activités sportives et culturelles à consonance urbaine : basketball, skateboard, breakdance, street art, etc.</p> <p>www.urban-project.ch.</p>						
<p>Offre d'activités sportives et culturelles pour les enfants durant les vacances scolaires</p>	<p>Certaines actions depuis plusieurs années, d'autre très récentes</p> <p>Proposer aux enfants des activités sportives et culturelles durant les vacances scolaires.</p>	<p>De nombreuses activités sont proposées afin de faire bouger les enfants et les adolescents :</p> <p>a) Passeport vacances : propose aux enfants entre 7 et 15 ans un large éventail d'activités allant de 2 heures à la journée entière durant les vacances d'automne encadré par des bénévoles (sport, activités artistiques, animaux, jeux, activités manuelles, etc.). (1990, puis arrêt jusqu'en 2017).</p> <p>b) Passeport Jeunes Eté & Automne : depuis 2019, ce passeport propose aux jeunes de 11 à 17 ans diverses activités en accès libre durant toutes les vacances d'été : paddle, Ninja Warriors, centre thermal, Maison d'Ailleurs, accès gratuit à toutes les offres de la Bibliothèque publique et scolaire, etc. Contrairement au Passeport vacances, ce</p>	<p>a) 380 enfants en 2019</p> <p>b) 400 passeports sont mis en vente chaque année (200 par saison)</p> <p>c) NSC : env. une 40 d'enfants ; RFC : env. une 100 ; rugbytots une 20 d'enfants attendus ; vacances ActYv une 50</p>	Permanent	<p>a) CHF 30'000. Participation des 35 communes environnantes pour environ CHF 25'000, chargé de projet 0,5 EPT, soutien admin 0,15 EPT, appui des TSP + moniteurs.</p> <p>b) CHF 36'600 en été et CHF 13'750 en automne, participation des autres communes respectivement de CHF 14'000 (été) et CHF 1'850 (automne) ; 0.25 EPT soutien admin.</p>	<p>a) CHF 60 (yverdonnois), CHF 185 (hors communes).</p> <p>b) Eté : CHF 45 (yverdonnois et habitants des communes partenaires), CHF 150 (hors commune). Automne : respectivement CHF 25 et CHF 50.</p> <p>c) NSC : CHF 290 1er enfant, CHF 260 2ème, CHF 230 3ème,</p>	<p>JECOS, chef de service, Pierre-André Junod, paj@ylb.ch, 024 423 60 29</p> <p>JECOS, responsable secteur Jeunesse, Gérald Marguet, gem@ylb.ch, 024 423 60 32</p>	Validée

		<p>passport donne accès à des activités en libre accès, c'est-à-dire sans encadrement par des adultes. C'est une formule plus souple et qui se veut accessible financièrement pour les jeunes.</p> <p>c) Accueil de jour : National Sports Camp organise chaque année 1 semaine de camp polysportif (athlétisme, basketball, football, etc.) pour les jeunes de 7 à 13 ans durant la deuxième semaine de Pâques. Le Raiffeisen Football Camp a lieu pour les 6-15 ans au Stade Municipal durant la troisième semaine des vacances d'été. Projet en cours : camps rugbytots et vacances ActYv (projet pilote première semaine des vacances d'été 2022 pour les enfants de 4 à 16 ans, accueil alliant activités physiques et culturelles, développement des compétences psychosociales).</p> <p>d) Colonies d'été et d'automne pour les 8-12 ans sont organisées par JECOS (activités natures, randonnées, etc.) (fin des années 1990s).</p> <p>e) Centres aérés : proposés aux 4-10 ans, le centre aéré offre un large panel d'activités sportives, créatives, culinaires ou en lien avec la nature (depuis 2005). Une aide financière peut être demandée afin que les tarifs ne soient pas un obstacle.</p>	<p>d'enfants attendus</p> <p>d) Colonies : env. une 40</p> <p>e) Env. 350 enfants</p>		<p>c) Aide financière, logistique et communicationnelle. NSC : mise à disposition d'une salle de gymnastique gratuite et une place offerte par année pour un enfant, soit env. CHF 350 sous la forme d'un concours. RFC : mise à disposition gratuite des installations du Stade Municipal. Rugbytots : mise à disposition d'une salle gratuitement. Vacances ActYv : CHF 30'000</p> <p>d) Colonies : CHF 546'680 en 2020 (dont CHF 337'680 pour l'entretien des 2 bâtiments) 0,97 EPT + moniteurs, cuisinier</p> <p>e) CHF 115'000 ; 0,4 EPT + moniteurs et cuisinier</p>	<p>gratuit 4ème * hors commune : + CHF 30 RFC CHF 250. Rugbytots à définir. Vacances ActYv à définir.</p> <p>d) Colonies : participation financière selon revenu (de CHF 160 à 370).</p> <p>e) CHF 16/jour/ enfant.</p> <p>Pour les personnes en situation de précarité, une demande peut être faite afin d'étudier chaque demande, le but n'étant pas de mettre un frein pour des raisons de difficultés financières.</p>	<p>JECOS, responsable secteur Enfance&Loisirs, Claire Dang, cda@ylb.ch, 024 423 69 12</p> <p>Service des sports et de l'activité physique, Léona Corti, lau@ylb.ch, 024 423 60 85</p>	
Accueil libre	2010 Proposer	L'accueil libre a fermé ses portes du 16 mars au 9 septembre 2020 à cause du semi-confinement lié à la pandémie. Pendant cette période, les	a) 3'662 jeunes en 2019, 2'880	a) Le mercredi de 14h à 19h,	a) CHF 130'000/an b) Env. CHF 30'000/an	Gratuit	JECOS, responsable secteur	Validée

	<p>aux jeunes un espace de rencontres sous le prisme d'activités sportives et culturelles.</p>	<p>travailleurs sociaux de proximité ainsi que les responsables d'activités jeunesse travaillant à l'accueil libre ont été mobilisés sur d'autres projets tels que Yverdon Solidaire (un dispositif de soutien à la population et au tissu économique yverdonnois) ou Covid ton sac dont le but était de permettre aux jeunes et adolescents de s'exprimer sur leur ressenti par rapport à la pandémie.</p> <p>a) Le Check Point propose aux jeunes de 11 et 25 ans trois fois par semaine dans un espace libre et sans inscription différentes activités encadrées par des travailleurs sociaux : tournoi de futsal, atelier graffiti sur table, burgers, ping-pong, après-midi ciné/popcorn, etc.</p> <p>b) Sport 1400 : activités sportives encadrées pour les 12-25 ans (sports collectifs, tournois, sorties, etc.). Sport 1400 invite les jeunes Yverdonnois de 12 à 25 ans à se retrouver le samedi soir aux salles de gymnastiques de la Marive, de 19h00 à 21h30 dès 12 ans, et de 21h30 à 23h00 dès 16 ans, afin d'occuper activement leur soirée. Sous la responsabilité de coaches, des activités sportives ou ludiques sans objectif de performance (football, unhockey, basket, mini-trampoline, parcours d'agilité, danses, etc.) sont proposées dans une ambiance conviviale. Toutes et tous sont bienvenus et c'est sans inscription.</p>	<p>jeunes en 2020</p> <p>b) Env. 40 jeunes par soirée, 1500 participants par an</p>	<p>le vendredi de 16h à 20h30 (-16 ans) et de 20h30 à 23h30 (+16 ans) et le samedi de 14h à 19h</p> <p>b) Tous les samedis de 19h00 à 23h30</p>			<p>Jeunesse, Gérald Marguet, gem@ylb.ch , 024 423 60 32</p> <p>JECOS, responsable secteur Enfance & Loisirs, Claire Dang, cda@ylb.ch, 024 423 69 12</p> <p>Joyce Kohler, responsable du Sport 1400, 079 629 83 69, joyce.kohler@yverdon-les-bains.ch</p>	
--	--	--	--	--	--	--	--	--

		https://www.yverdon-les-bains.ch/loisirs-decouvertes/activites-enfance-et-jeunesse/jeunesse .						
		<p>En plus du samedi soir, Sport 1400 propose également des activités durant le week-end ou les vacances. Sous la forme de sorties hors de la salle de gymnastique, les jeunes peuvent découvrir de nouveaux sports et lieux : grimpe, salle de trampoline, excursion vélo, nuit sous tente, etc.</p>						
Conférence APIS : activité physique - innovation - santé	<p>a) 2017</p> <p>b) 2021</p> <p>Echanger sur les bonnes pratiques en matière de santé durable.</p>	<p>a) Depuis 2017, le Service des sports et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains organise la Conférence « Activité Physique - Innovation - Santé » en partenariat avec la HEIG-VD. Cette conférence est destinée à toutes les institutions publiques ou privées, ainsi qu'aux personnes intéressées par le développement d'une ville active. Elle a pour vocation de collaborer et co-construire avec des partenaires internationaux issus entre autres de la Francophonie, le Québec notamment, afin d'échanger sur des bonnes pratiques en matière de santé durable et de réfléchir ensemble aux solutions de demain en matière de développement d'une ville active pour la population, tant d'un point de vue de santé publique, d'animation du territoire que de cohésion sociale.</p> <p>- 2017 : l'urbanisme au service de la santé durable</p> <p>- 2018 : la santé durable en "héritage"</p>	<p>a) Institutions publiques : monde académique (UNIL, EPFL, HEIG-VD, Unisanté, etc.), entités institutionnelles (OFSP, OFSP, Bureau de la durabilité, etc.). Institutions privées. Toute personne intéressée par le développement d'une ville active.</p>	<p>a) Une conférence sur un jour/an</p> <p>b) Un café du savoir sur un jour/an</p>	<p>a) CHF 20'000 (2021)</p> <p>b) CHF 5'000</p>	<p>a) Gratuit pour certaines personnes invitées CHF 60 (étudiant) sinon CHF 120.</p> <p>b) Gratuit</p>	<p>Service des sports et de l'activité physique, Ophélie Dysli-Jeanneret, ody@ylb.ch, 024 423 60 86</p> <p>HEIG-VD, info@heig-vd.ch, 024 557 63 30</p>	Validée

		<p>- 2019 : la santé durable dans le sport associatif - 2021 : Yverdon-les-Bains : Living Lab Santé durable</p> <p>Exemples de sujets abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Santé active : une vision au-delà de la salle de sport • Comment aménager le territoire pour améliorer la santé d'une population urbaine • Le club sportif : un acteur de santé au-delà du sport, etc. <p>b) En marge de la 4ème conférence APIS, un Café du savoir a été mis en place. C'est un moment de partage animé par des modérateurs spécialisés qui a pour but d'aller à la rencontre des acteurs clés qui vont créer la ville de demain. Cette rencontre a pour but d'échanger, de co-créer et de générer des idées afin d'imaginer les futurs possibles en matière de santé.</p>	<p>800 invitations, env. 200 personnes présentes en 2019</p> <p>b) Env. 70 personnes</p>					
<p>Accès des enfants à la culture</p>	<p>a) 2013 b) 2021</p> <p>Inclure les enfants à l'offre culturelle et encourager la pratique amateur de l'art.</p>	<p>La santé s'acquiert certes par de l'activité physique régulière mais aussi par des activités culturelles comme la musique, aller au théâtre ou la bibliothèque, deux types de lieux qui participent à l'éducation citoyenne, à l'appréhension du monde ainsi qu'au vivre ensemble, composante importante de la santé.</p> <p>a) Théâtre Benno Besson et Echandole : représentations gratuites pour les écoles financées par le JECOS</p>	<p>a) 8'858 élèves en 2021</p> <p>b) Pas encore de chiffre, c'est la première année. C'est une nouvelle « super »</p>	<p>a) 2x/an</p> <p>b) Permanent</p>	<p>a) CHF 186'954 est le budget Théâtre Benno Besson et l'Echandole. Il est ensuite séparé entre les deux théâtres selon une clé de répartition 50-50.</p> <p>b) Budget 2022 pour le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois</p>	<p>a) Gratuit</p> <p>b) Coût d'inscription en fonction du revenu des familles.</p>	<p>Service de la culture, event-culture@yverdon-les-bains.ch, 024 423 64 20</p> <p>TBB 24 423 65 80</p>	<p>Validée</p> <p>Mesure regroupée (3 et 24)</p> <p>Recommandations (b):</p> <p>Faire la promotion de ce subventionnement avec des supports traduits dans les principales langues migrantes de la région.</p>

		<p>b) Soutenir la participation en encourageant la pratique amateur de l'art à travers un nouveau système de subventionnement versé aux familles en fonction de leur revenu pour faciliter l'accès aux études musicales des écoles reconnues par la LEM (Loi sur l'enseignement musical)</p>	<p>mesure pour les familles.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • CHF 9.50 par habitant pour fonctionnement de l'école. • CHF 15'000 pour participation aux frais de locaux. • CHF 40'000.- pour aides aux familles 		<p>tbb@yverdon-les-bains.ch</p>	
<p>Accès à la culture pour toutes et tous (1ère partie)</p>	<p>a) 2018 b) 2022</p> <p>Rendre la culture accessible sur l'ensemble de la commune. Dynamiser le centre-ville et rendre accessible la culture à tous et toutes. Encourager ainsi la population à se réapproprier</p>	<p>a) Pour cent culturel : afin d'enrichir le patrimoine artistique de la Ville d'Yverdon-les-Bains, de mettre en valeur l'architecture des bâtiments communaux ainsi que pour promouvoir les arts en général, la Ville décide d'adopter un règlement cadre visant à régulariser la pratique du pour-cent culturel, aux termes duquel un montant proportionnel au coût de construction ou de transformation des bâtiments édifiés ou rénovés par la Ville ainsi que des autres ouvrages d'art qu'elle réalise soit réservé pour une intervention artistique sur le bâtiment ou l'ouvrage.</p> <p>Pour tous les bâtiments édifiés, transformés ou rénovés par la Ville ainsi que pour la réalisation d'ouvrages d'art et de routes (au sens de l'article 2 de la loi vaudoise sur les routes) sur le territoire de la Ville dont les crédits d'investissements sont égaux ou supérieurs à CHF 500'000.-, un montant proportionnel au coût des travaux proprement dit doit être réservé pour une intervention artistique sur le bâtiment ou l'ouvrage.² Les</p>	<p>a) Les œuvres du pour cent culturel vont être créées au fur et à mesures des nouveaux travaux de construction de la ville.</p> <p>b) L'appel à projets artistiques « Cabines d'expression » est annuel et ouvert à toute la population du Nord vaudois. Artistes, collectifs</p>	<p>Permanente</p>	<p>a) 1% de chaque construction communale. b) Soutien financier: CHF 10'000 composé de CHF 3'000 par projet (3x) et CHF 1'000 dédié à l'entretien et la communication</p>	<p>a) et b) Créations artistiques accessibles publiquement et gratuitement pour toute la population</p> <p>L'appel à projets est ouvert à toutes et tous. Des actions de communication ciblées sont à prévoir auprès des acteurs et actrices actives auprès des publics empêchés</p>	<p>a) CACY centre-art@yverdon-les-bains.ch, 024 423 63 80</p> <p>b) Service de la culture, event-culture@yverdon-les-bains.ch, 024 423 64 20</p>	<p>Validée</p> <p>Regroupée à la mesure 23 et 33.</p> <p>Recommandations:</p> <p>Un complément important pourrait toutefois être ajouté concernant la médiation culturelle qui doit accompagner les œuvres afin de ne pas s'adresser qu'à un public spécialisé mais de permettre l'inclusion. Des mesures d'encouragement voire de participation des populations plus vulnérables ou économiquement fragiles devraient être intégrées dans le projet.</p> <p>Pour le b) inviter les associations de migrants et jeunes à participer à l'appel aux projets, pour leur donner un espace artistique et visible dans la ville. Renforcer</p>

	<p>l'espace public.</p>	<p>constructions réalisées en partenariat public-privé ou issues d'une collaboration avec un tiers ne relevant pas du budget de la Ville entrent dans le champ d'application du présent règlement. Dans cette hypothèse, toutefois, le montant assumé par la Ville est seul pris en considération. La participation volontaire du tiers est réservée.</p> <p>Le montant réservé pour l'intervention artistique est de : 1 % du coût des travaux lorsque celui-ci s'élève jusqu'à 15 millions de francs ; CHF 175'000 lorsque le coût des travaux est supérieur à 15 millions de francs mais inférieur à CHF 30 millions ; CHF 200'000 lorsque le coût des travaux est supérieur à 30 millions de francs.</p> <p>Le montant couvre l'intégralité des frais liés à l'intervention artistique, dont notamment la rémunération de l'artiste, les frais d'organisation du concours, ainsi que le coût d'installation de l'œuvre.</p> <p>Des actions de médiation réalisées par les institutions culturelles sont à prévoir.</p> <p>b) Cabines d'expression : appel à projets visant à favoriser le développement de l'art dans l'espace public. La Rue de Neuchâtel, la Rue de la Plaine et la Place de la Gare à Yverdon-les-Bains sont ainsi des lieux d'exposition grâce à trois anciennes cabines téléphoniques réaménagées. 3 cabines téléphoniques transformées en espaces d'exposition</p>	<p>d'artistes, associations culturelles, institutions culturelles ou tout autre type de société locale sont invités à proposer des projets de tout domaine artistique confondu. 3 projets de 4 mois par année sont mis en place.</p>				<p>l'aspect inclusion, car l'art reste encore pour les privilégiés.</p>
--	-------------------------	---	--	--	--	--	---

		L'appel à projets est ouvert à toutes et tous. Des actions de communication ciblées sont à prévoir auprès des acteurs et actrices actives auprès des publics empêchés.						
Accès à la culture pour toutes et tous (2ème partie)	<p>Depuis de nombreuses années.</p> <p>Promouvoir la culture auprès de la population en organisant des manifestations gratuites permettant de découvrir différentes formes d'art.</p>	<p>a) Musées gratuits en 2021 : La Municipalité a également décidé d'élargir ses actions de soutien au domaine culturel en offrant à la population l'entrée gratuite dans les musées yverdonnois (La Maison d'Ailleurs et le Musée d'Yverdon et Région) les samedis du mois d'avril. Cette mesure vise à faire face à la morosité ambiante, animer le centre-ville et stimuler le tissu économique. Avec le Centre d'art contemporain (CACY) et la Bibliothèque publique (dont l'accès est libre tous les jours), ce sont ainsi quatre institutions culturelles locales qui seront donc accessibles gratuitement aux visiteurs. 4 samedis en avril 2021 entre le Musée d'Yverdon et la Maison d'Ailleurs.</p> <p>b) Fête de la musique : La FMY soutient la mise en place de créations et fait appel à des musiciens professionnels pour la réalisation d'une création originale dans le but d'encourager l'expression musicale, stimuler des collaborations artistiques et soutenir la création. Données datant de 2019 (avant COVID).</p> <p>c) 1er Août : La Ville d'Yverdon-les-Bains et les associations Les mam'y, Paf-événements et SAMGHA proposent un riche programme d'activités</p>	<p>Au total, environ 20'000 personnes sont touchées par année par ces actions culturelles :</p> <p>a) 4 samedis gratuits environ 1743 personnes touchées</p> <p>b) Données 2019 avant COVID 80 concerts sur plus de 15 scènes et les 3 créations. Environ 10'000 personnes touchées.</p>	<p>a) ponctuelle, mesure mise en place dans le cadre de la situation pandémique.</p> <p>b), c), d) manifestations permanentes.</p>	<p>Au total, environ 112'000 CHF sont mis au budget pour ces actions culturelles :</p> <p>a) Soutien financier de CHF 11'459</p> <p>b) Soutien financier, budget total : CHF 50'000</p> <p>c) Soutien financier, budget total : CHF 30'000</p> <p>d) Soutien financier, budget total : CHF 15'000 en 2021, CHF 20'000 en 2022</p> <p>Un élargissement des actions de gratuités au sein des institutions culturelles communales est à prévoir.</p>	<p>a) Gratuité pour toute la population yverdonnoise ou les visiteurs</p> <p>b) Manifestations gratuites</p> <p>De plus, le mandat Yverdon Culture Accessible est en cours de réalisation jusqu'en 2023. Celui-ci permettra de former et informer les médiateurs culturels ainsi que les collaborateurs des institutions culturelles yverdonnoises sur la question de l'accessibilité des lieux culturels. Ce</p>	<p>Service de la culture, event-culture@yverdon-les-bains.ch, 024 423 64 20</p> <p>CACY centre-art@yverdon-les-bains.ch, 024 423 63 80</p> <p>Maison d'Ailleurs maison@aillieurs.ch, 024 425 64 38</p> <p>Musée Yverdon info@musee-yverdon-region.ch,</p>	<p>Validée</p> <p>Regroupée à la mesure 14 et 33.</p> <p>Recommandations:</p> <p>Élargir la gratuité des musées au-delà des 4 samedis d'avril.</p> <p>S'assurer que le futur plan "Yverdon Culture Accessible" met en place des stratégies pour atteindre et attirer la population vulnérables (seniors, migrants, familles à de bas revenus, etc.).</p> <p>Essayer d'avoir des statistiques sur les publics participants aux offres culturelles. Créer des collaborations avec des associations locales travaillant avec des populations vulnérables (migrants, seniors, etc.) afin d'assurer ou favoriser leur implication.</p>

		<p>gratuites à l'occasion de la fête nationale. Manifestation sur la plage d'Yverdon avec des activités sportives, sociales et culturelles gratuites pour toutes et tous. Feu d'artifice pour fête le 1er Août.</p> <p>d) Nuit des Musées : Mise en réseau des musées et de diverses institutions culturelles afin d'organiser un événement commun permettant à la population de découvrir leurs expositions permanentes et temporaires gratuitement et ainsi de promouvoir la culture à Yverdon-les-Bains.</p> <p>L'offre culturelle est complémentaire à l'offre sportive et sociale pour une société en santé.</p>	<p>c) Environ 8'000 personnes touchées en période hors covid.</p> <p>d) Environ 1500 personnes touchées en 2021.</p>			<p>mandat permettra également de faire un état des lieux de certaines institutions culturelles en matière d'inclusion des publics empêchés.</p> <p>À la suite de cela, de nouvelles mesures pour inclure les publics empêchés pourront être mises en place.</p>	<p>024 425 93 10</p> <p>Bibliothèque publique et scolaire biblio@yverdon-les-bains.ch, 024 423 60 40</p> <p>LaFMY, Fionas Donadella & Nathalie Saugy info@lafmy.ch, 077 427 03 52</p>	
Accès à la culture pour toutes et tous (3ème partie)	<p>Depuis la création des institutions culturelles.</p> <p>Développer l'offre culturelle, en particulier</p>	<p>Offre communale : entrées au Théâtre Benno Besson, à l'Echandole, au Centre d'Art Contemporain d'Yverdon-les-Bains et à la Bibliothèque publique et scolaire.</p> <p>Des invitations sont offertes à l'occasion d'événements organisés par d'autres services communaux. Par exemple : Cérémonie des nouveaux habitants, etc. Le Service de la culture met à disposition des invitations culture afin de promouvoir les institutions culturelles yverdonnoises auprès de publics spécifiques.</p>	<p>Données de l'année 2019 (avant COVID) :</p> <p>- Théâtre Benno Besson : 43 spectacles pour 62 représentations en 2019</p>	Permanente	<p>6'795'000.- qui sont dédiés au développement de l'offre culturelle qui se résume au budget des deux théâtres, du CACY, de la bibliothèque ainsi que des subventions aux acteurs culturels du Service de la culture.</p> <p>La commune a choisi de</p>	<p>Coûts des entrées au théâtre et à l'Echandole Le CACY et la BPY sont gratuits</p>	<p>Service de la culture, event-culture@yverdon-les-bains.ch, 024 423 64 20</p> <p>CACY centre-art@yverdo</p>	<p>Validée</p> <p>Regroupée à la mesure 14 et 23.</p> <p>Recommandations:</p> <p>Penser à faire la promotion de cette mesure et traduire les supports de communication dans les principales langues migrantes.</p>

	<p>l'offre nocturne.</p> <p>Enrichir et promouvoir la culture à Yverdon-les-Bains.</p>	<p>L'offre culturelle est complémentaire à l'offre sportive et sociale pour une société en santé.</p>	<p>soit 13'118 spectateurs</p> <p>- Echandole : 10'471 spectateurs</p> <p>- CACY : 14'314 visiteur-ses en 2019</p> <p>- BPY (accès gratuit, programme d'activités gratuits à destination des différents publics) : 11 événements organisés et 193'020 prêts enregistrés en 2019</p>		<p>rendre cet espace gratuit à la population et d'y dédier notamment des ressources humaines et des moments exclusivement réservés aux écoles.</p> <p>Nombre d'entrées offertes par année:</p> <p>TBB : 2025 en 2018 et 1644 entrées en 2019</p> <p>ECH : 1239 en 2018 et 1339 entrées en 2019</p>		<p>n-les-bains.ch, 024 423 63 80</p> <p>TBB 24 423 65 80 tbb@yverdon-les-bains.ch</p> <p>Bibliothèque publique et scolaire biblio@yverdon-les-bains.ch, 024 423 60 40</p> <p>ECH echandole@yverdon-les-bains.ch, 024 423 65 84</p>	
<p>Accès à la culture pour toutes et tous (4ème partie)</p>	<p>a) Depuis de nombreuses années.</p>	<p>a) Visites gratuites du CACY pour les collaborateurs de la Ville : pour chaque exposition du CACY, deux visites guidées sont organisées pour les collaborateurs de la Ville. Ainsi, toutes et tous peuvent découvrir l'offre</p>	<p>a) 2 visites guidées par exposition, environ 10-15 personnes par</p>	<p>Permanente</p>	<p>a) Le CACY est ouvert au public gratuitement. La visite est organisée</p>	<p>a) Gratuit</p> <p>b) Payant (15.- avec repas)</p>	<p>Service de la culture, event-culture@yverdon-les-</p>	<p>Validée</p> <p>Regroupée avec les mesures 14, 23 et 33.</p>

	<p>b) 2012</p> <p>Promouvoir l'offre culturelle auprès des collaborateurs de la Ville et des pendulaires.</p>	<p>culturelle du centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains et cela de façon privilégiée.</p> <p>b) Midi théâtre : Cette action consiste à ouvrir les théâtres en journée en offrant au public pendulaire un rendez-vous original et convivial sur midi des arts de la scène et de montrer la diversité et la richesse de la création suisse. Les théâtres partenaires (TBB et Echandole) choisissent dans les compagnies locales celle qui créera dans leur lieu. Cette compagnie présentera ensuite son spectacle dans les autres théâtres partenaires, pour une tournée d'une dizaine de dates. Elles ont une carte blanche pour créer leur spectacle.</p>	<p>visite guidée en moyenne</p> <p>b) 322 spectateurs pour 10 représentations en 2019</p>		<p>par les collaborateurs du CACY</p> <p>b) Budget : CHF 7'000 par année</p>		<p>bains.ch, 024 423 64 20</p> <p>CACY centre-art@yverdon-les-bains.ch, 024 423 63 80</p> <p>TBB 24 423 65 80 tbb@yverdon-les-bains.ch</p> <p>ECH echandole@yverdon-les-bains.ch, 024 423 65 84</p>	<p>Recommandations:</p> <p>Pour le point (a) réfléchir à la possibilité d'offrir 30 minutes du temps de travail.</p> <p>S'assurer que les repas proposés dans le point (b) sont équilibrés, locales, biologiques et qu'elles répondent aux critères de la Société Suisse de Nutrition.</p> <p>Mener des sondages afin de connaître le type de public participant et évaluer la prestation.</p>
--	--	---	--	--	---	--	---	---

3. Famille et solidarité

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

L'usage du masculin est utilisé dans ce document pour faciliter la lecture mais ne se veut en aucun cas discriminant.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Mesure favorisant l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap	2013 Favoriser l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.	Collaboration entre la PNV, Pro Infirmis Vaud, l'Association vaudoise pour la construction adaptée aux personnes handicapées (AVACAH), le COSY et les services de la Ville (MOB, SIT, BAT, STE) dont le but est l'accessibilité pour tous en ville. L'espace public est (re-)pensé en fonction des besoins des personnes à mobilité réduite afin de favoriser leur accès aux différents espaces et assurer leur sécurité : ajout de mains-courantes, barrières, élimination d'obstacles, etc. Exemples d'actions : a) Carte d'accessibilité : cartographiée sur le géoportail Nord vaudois (www.mapnv.ch), l'objectif est notamment de fournir aux personnes en situation de handicap des données sur l'accessibilité : présence d'escaliers,	a) Tout le monde, primordial pour les personnes à mobilité réduite b) Toutes les personnes malvoyantes ou aveugles utilisant les TP c), d), e) Toutes les	Permanent	Réflexions sur les mesures à prendre. Mise en place des modifications et adaptations dans l'espace public. a) Environ 2 semaines pour créer ce projet (script import, séances, intégration, diffusion, etc.). b), c), d), e) Budget voirie : CHF 10'035'620 (2021)	Gratuit	Système d'information du territoire (SIT), sit@ylb.ch, 024 423 63 94 Service de la mobilité, mobilit@yverdon-les-bains.ch, 024 423 61 95 Pro Infirmis Vaud,	Validée Recommandations: C'est une mesure obligatoire, mais nous souhaitons valoriser l'engagement de la commune car en réalité il y a peu de communes qui agissent à ce niveau.

	<p>ascenseurs, toilettes, etc. (+170 lieux répertoriés, depuis 2019).</p> <p>b) Lignes de guidage pour malvoyant : mise en place de lignes tactilovisuelles dans le secteur de la gare reliant les quais du réseau ferroviaire à ceux des lignes de bus urbaines et régionales. Permet une meilleure autonomie des personnes non voyantes / malvoyantes à utiliser les transports publics.</p> <p>c) Amélioration des offres de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.</p> <p>d) Identification des parcours privilégiés pour les personnes en situation de handicap. Chaque année certaines barrières architecturales et urbanistiques sont modifiées pour permettre l'utilisation de l'espace public pour tous. A titre indicatif en 2017, c'est plus d'une quinzaine d'interventions sur le domaine public qui ont été menées : création de marquages tactiles au sol, mains courantes et abaissements de trottoirs.</p> <p>e) Mise en conformité des arrêts de bus : selon la Loi pour les personnes handicapées (LHand). Recensement complet de l'aménagement / équipement des arrêts réalisé en 2020. Stratégie de mise en œuvre en cours d'élaboration. Mise en œuvre dès 2022-2023.</p>	<p>personnes en situation de handicap</p>				<p>vaud@proinfirmis.ch, 058 775 34 34</p> <p>AVACAH, contact@avacah.ch, 021 866 62 46</p> <p>Conseil des seniors d'Yverdon-les-Bains, cosy@yverdon-les-bains.ch, 024 459 12 80, www.cosyverdon.ch</p> <p>STE, ste@yvb.ch, 024 423 63 65</p>	
--	---	---	--	--	--	--	--

Dispositif addic-tion	<p>a) 1997 b) 2011</p> <p>Apporter un soutien à la problématique des toxicodépendances et favoriser la prévention et promotion de la santé</p>	<p>a) Zone Bleue : centre d'accueil, d'orientation et de prévention ouvert à toute personne concernée par la problématique de la toxicodépendance (consommateurs mais aussi les familles et les intervenants du réseau socio-médical)</p> <p>b) Health's Angels : le secteur intervient sur l'espace public pour faire de la prévention et de la promotion de la santé, il s'appuie sur l'expertise du programme Health's Angels d'uni santé.</p>	<p>a) 17'000 contacts usagers, pas de chiffres disponibles sur le nombre de personnes</p> <p>b) 1'500 jeunes</p>	<p>a) Permanent</p> <p>b) Activités ponctuelles durant l'année (1er août à la plage, Baleinev, fêtes des promotions (11ème et gymnase), distribution de bouteilles d'eau, actions dans les bars de la ville, cérémonie des jeunes citoyens)</p>	<p>a) CHF 3/habitant</p> <p>b) CHF 12'500</p>	<p>Gratuit</p>	<p>JECOS, secteur quartiers et affaires sociales, Yves Pommaz, ypo@ylb.ch, 024 423 60 56</p> <p>JECOS, secteur jeunesse, Gérald Marguet, gem@ylb.ch, 024 423 60 32</p>	<p>Validée</p>
Quartiers soli-daires	<p>2011</p> <p>Améliorer la qualité de vie et l'intégration sociale des aînés.</p>	<p>A la demande de la Commune, Pro Senectute Vaud analyse la possibilité de réaliser un "quartier" ou un "village solidaire". Il s'agit d'un processus divisé en 6 étapes qui dure trois ans et demi pour un "village solidaire" et quatre à cinq ans pour un "quartier solidaire". La première étape consiste donc à faire une analyse préliminaire pour décider d'un site en prenant</p>	<p>Un quartier compte environ 3'000 habitants. Dans chaque quartier il y a une école et diverses</p>	<p>L'animateur de proximité reste soutenir les habitants pour une</p>	<p>CHF 60'000 + 2,3 EPT. Chaque quartier bénéficie d'un local mis à disposition par la Commune</p>	<p>Gratuit</p>	<p>JECOS, secteur quartiers et affaires sociales, Yves Pommaz, ypo@ylb.ch,</p>	<p>Validée</p>

		<p>contact avec les seniors, les associations et les partenaires locaux.</p> <p>Un animateur de proximité s'immerge dans le quartier et rencontre les seniors et ensemble, ils débattent sur divers sujets (mobilité, espaces de rencontres, etc.) et proposent des pistes d'amélioration et des projets concrets émergent.</p> <p>Un diagnostic est alors réalisé au travers d'entretiens individuels et de groupe pour mieux cerner les spécificités du lieu. Ensuite, des groupes se constituent avec les seniors et les partenaires intéressés par la démarche. Des actions prioritaires sont alors décidées et ils étudient des moyens de réalisation dans le cadre des forums de quartiers ou de village. Puis, les habitants se rencontrent dans le cadre des activités qu'ils ont choisi de mettre en place selon les besoins exprimés. Le projet est ainsi réalisé et le sentiment d'appartenance à la communauté est renforcé par l'existence d'un local de rencontre qui donne une bonne visibilité au projet. L'objectif final est que l'animateur de proximité se retire du projet et que l'organisation et les activités soient portées par le mouvement citoyen.</p> <p>4 quartiers solidaires existent à ce jour à Yverdon.</p>	<p>associations / commerces.</p> <p>La participation varie selon les projets.</p>	<p>période de 3 à 5 ans</p>			024 423 60 56	
<p>Mesures en faveur des familles et des personnes en situation de précarité</p>	<p>a) 2010 b) 2011 c) 1992 d) Préavis 2020</p>	<p>a) L'aide individuelle au logement : offrir une aide financière à certains ménages qui ne disposent pas d'une autonomie financière</p>	<p>a) 42 familles b) Env. 2'000 familles</p>	<p>a), b), c), d) Permanent</p>	<p>a) CHF 95'728 b) CHF 668'350 en bon de CHF 50</p>	<p>a), b), c) Gratuit d) Frais de livraison offert par la Ville</p>	<p>JECOS, secteur quartiers et affaires sociales,</p>	<p>Validée Recommandations: La commune devrait réfléchir à</p>

<p>(PR20.24PR)</p> <p>Soutenir les familles dans le besoin dans le maintien au logement et l'accès à une alimentation équilibrée.</p> <p>Soutenir la population et les entreprises durant la crise sanitaire.</p>	<p>suffisante (mais qui ne bénéficient pas de l'aide sociale).</p> <p>b) Bons d'aide aux familles : soutien financier sous forme de bons d'achat à faire valoir dans certains commerces yverdonnois.</p> <p>c) Prestations complémentaires communales : aide pour les personnes qui n'arrivent pas à couvrir leurs besoins vitaux.</p> <p>d) Ville d'Yverdon solidaire : dispositif animé par les collaborateurs de l'administration communale mis au chômage technique par la pandémie. Un préavis demandant la création d'un fonds de secours solidaire pour les individus et les entreprises yverdonnois pour les soutenir financièrement en raison de la pandémie du coronavirus. Actions mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Livraison à domicile de produits de première nécessité pour les plus de 65 ans et les personnes vulnérables • Opération assiettes solidaires : opération de soutien aux restaurateurs, la Ville a décidé de verser une subvention de CHF 10 par plat. Lancée le 15 janvier par la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'opération « assiettes solidaires » a rempli sa double mission. Dans une période difficile, elle a permis aux milieux yverdonnois de la restauration de garder la tête hors de l'eau, et elle a offert à 	<p>c) Env. 748 bénéficiaires/trimestre en moyenne.</p> <p>d) 1'500 livraisons effectuées (plus de 400 ménages). 12'366 commandes effectuées qui représentent 37'617 assiettes. 92 dossiers pour le fonds de secours et de soutien.</p>	<p>e) 23 mars au 5 juin 2020 / 15 janvier 2021 au 29 mai 2021</p>	<p>c) CHF 1'300'000</p> <p>d) Env. CHF 1'200'000. Prise en charge des frais de livraison, soit CHF 375'690. La Ville subventionne le service de livraison à domicile Dring à hauteur de CHF 10 depuis longtemps, le restaurateur paie CHF 10 et le client paie aussi CHF 10. La Ville a alors payé l'entièreté des frais de livraison soit CHF 20/commande durant cette période.</p> <p>140 collaborateurs communaux, 100 bénévoles / 3 soirs/semaine des équipes d'employés communaux assurent la livraison.</p> <p>Fonds de secours et soutien : CHF 824'300</p>	<p>Des règlements communaux définissent les critères d'octroi de l'AIL, des bons d'aide aux familles et des PCC. Les personnes concernées sont informées personnellement pour les bons d'aide aux familles et les PCC. Pour l'AIL, les personnes doivent faire la demande spontanément.</p> <p>https://www.yverdon-les-bains.ch/aides-sociales/aides-communales#c71664</p> <p>https://www.yverdon-les-bains.ch/aides-</p>	<p>Yves Pommaz, ypo@ylb.ch, 024 423 60 56</p> <p>Guillaume Abetel, délégué à l'économie, gab@ylb.ch, 024 423 62 18</p> <p>https://www.yverdon-les-bains.ch/fileadmin/documents/ylb/Municipalite/Préavis/2021_preavis/PR21_22PR_RallongeFinaleYverdonSolidaire.pdf</p>	<p>comment garantir que ce sont les bonnes personnes qui ont accès à ces prestations.</p>
---	---	--	--	--	---	---	---

		<p>la population le plaisir de profiter à la maison d'une offre gastronomique « comme au restaurant ». Elle a également bénéficié aux filières d'approvisionnement des cafés et restaurants, elles aussi durement impactées par les effets de la pandémie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Fonds de secours et de soutien : aide financière aux personnes physiques ayant le statut d'indépendant et des personnes morales Depuis mars 2020, la Municipalité a aussi consenti des abandons de loyer pour les locataires de son parc immobilier et des exemptions de diverses taxes pour l'usage du domaine public, de même qu'elle a réorienté les subventions dans les secteurs sportifs, culturels et associatifs. 				<p>subventions/aide-au-logement/aide-individuelle#c834</p> <p>https://www.yverdon-les-bains.ch/aides-subventions/aides-sociales/aides-sociales-communales#c7163</p>		
Mesures en faveur des aînés	<p>a) 2015 b) 2011 c) Depuis de nombreuses années d) 2003 e) 2010</p> <p>Garantir l'implication et l'intégration des aînés dans la société et</p>	<p>Diverses activités en faveur seniors sont proposées :</p> <p>a) Conseil des Seniors : le COSY (Conseil des Seniors d'Yverdon-les-Bains) est un conseil institué par la Commune d'Yverdon-les-Bains qui est composé de personnes domiciliées dans la commune et âgées de 55 ans et plus. Sa vocation est de contribuer à une vie communautaire de qualité, notamment en facilitant les contacts et démarches auprès de l'administration, en donnant un accès simplifié aux informations intéressant les seniors, en récoltant les avis, suggestions, critiques et autres sentiments de la</p>	<p>a) 200 membres fin 2020 6'000 personnes potentielles</p> <p>b) 10-15 personnes/cofnérence</p> <p>c) En moyenne</p>	<p>a), c), d) Permanent</p> <p>b) Organisées 6x/an</p> <p>e) Annuel</p>	<p>a) Soutien de CHF 1/habitant</p> <p>b) Mise à disposition gratuite de locaux dans le centre des Alizés</p> <p>c) Frais de personnel et cadeaux</p> <p>d) CHF 3'500</p> <p>e) CHF 48'000</p>	<p>a), c), d) Gratuit</p> <p>b) CHF 10</p> <p>e) Participation financière de CHF 15 sur l'abonnement Mobilis mensuel et CHF 150 pour l'annuel.</p>	<p>Conseil des seniors d'Yverdon-les-Bains, cosy@yverdon-les-bains.ch</p> <p>Pro Senectute Vaud, info@vd.prosenectute.ch, 021 646 17 21</p>	Validée

<p>f) 2017 g) 1974 j) 2019 l) 2014 n) 2018</p> <p>Favoriser et encourager l'intégration et la qualité de vie des personnes migrantes</p>	<p>la permanence Migr'info qui va de pair. Une lettre d'invitation en français, anglais et portugais est envoyée. En anglais, car c'est une des langues les plus parlées et en portugais parce qu'il y a une grande communauté portugaise établie à Yverdon. Dans cette lettre, il est proposé de faire appel à un traducteur pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.</p> <p>b) Apprentissage de la langue : cours de français avec halte-garderie pour les enfants des apprenants (cours de français à la plage, Verso, Caritas, etc.). Seuls les cours de français à la plage et de Tisserands du Monde sont totalement gratuits. Pas en lien avec le programme d'action cantonale minipik.</p> <p>c) Permanence sociale Migr'info : personnes d'origine étrangère qui informent d'autres personnes d'origine étrangère : services d'écoute, conseil, orientation offerts. Elles sont suivies par le secteur intégration qui organise des séances d'informations afin de les orienter conseiller au mieux.</p> <p>d) Dialogue emploi : relié à Migr'info, propose un accompagnement gratuit pour toute personne en recherche d'emploi et qui n'est pas suivie par le chômage ou autre mesure d'insertion (réaliser un CV, lettre de motivation). Ce sont 2 "agents d'intégration" spécialisés dans le "dialogue emploi" (pas des assistants sociaux,</p>	<p>participants pour chaque mois de juillet (1 seul mois par année); les écoles associatives et privées il faut se référer à leurs statistiques mais pour la totalité des soutiens apportés on compte un peu plus de 500 personnes.</p> <p>c) 278 personnes (2018-2019)</p> <p>d) Env. 40 suivis</p> <p>e) Env. 200</p> <p>f) 20</p> <p>g) Env. 45 membres d'associations,</p>	<p>maine ; autres cours : permanent</p> <p>c) Tous les samedis matin</p> <p>d) 2x/semaine</p> <p>e) Plusieurs tables-rondes/an</p> <p>f) et g) Permanent</p> <p>h) 1 jour/an</p> <p>i) 1 semaine/an jusqu'en 2020, depuis 2021 réparti sur plusieurs jours par an</p> <p>j) 1 jour/an</p> <p>k) Plusieurs fois/semaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions Association lire et écrire : CHF 37'000 • Subventions Caritas cours de français : CHF 81'700 • Subvention CCSI : CHF 10'000 	<p>population (sauf projets subventionnés comme cours de français Caritas, etc.).</p>	<p>, kbl@ylb.ch, 024 423 69 43</p> <p>https://www.yverdon-les-bains.ch/vie-quotidienne-cohesion-sociale/integration</p>	<p>informations utiles en autres langues, selon les données de l'Office de la statistique concernant les langues étrangères les plus parlées.</p> <p>2) Possibilité de développer des activités autour de la promotion de la santé, par exemple lors de cours de français avoir une petite intervention sur une alimentation équilibrée ou la promotion du dépistage du cancer, etc.</p> <p>Recommandations spécifiques:</p> <p>a) Un stand présente les offres santé à Yverdon, et les soutiens financiers pour des prestations dentaires ou autres si existantes</p> <p>b) Proposer des modules de promotion de la santé ou organiser des sorties en nature pour faire de l'activité physique, présenter les offres santé à Yverdon.</p> <p>g) Piste : inclure des thèmes santé : prévention du tabagisme, etc.</p> <p>h) Piste : inclure des thèmes santé : prévention du tabagisme, encourager l'activité physique et une alimentation plus équilibrée,</p>
--	---	---	--	---	---	---	--

		<p>anciens migrants) qui font le lien avec la personne de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (c'est elle qui va les aider à faire leur CV, etc.).</p> <p>e) FemmesTISCHE : espace de médiation sociale qui aide à la cohabitation des valeurs culturelles différentes et valorise la diversité. Ce sont des rencontres animées par des personnes issues de la migration proposées à des personnes également issues de la migration sur des thématiques de santé et d'éducation (hommes, femmes ou mixtes) : "mon enfant et l'école", "faire les courses avec un petit budget", etc.</p> <p>f) Parents-référents : mise en contact de parents parlant la même langue pour répondre à toute question concernant l'école. Il y a des séances d'information et de formations pour accompagner les personnes d'origine étrangère qui délivrent des conseils.</p> <p>g) Commission consultative Suisses-Immigrés : chargée de représenter la population étrangère et de relayer ses préoccupations vis-à-vis de l'autorité communale.</p> <p>h) Forum de l'intégration : réflexion autour d'une thématique actuelle avec la présence d'experts reconnus et d'acteurs locaux.</p> <p>i) Semaine d'actions contre le racisme : campagne d'affichage, ateliers de sensibilisation</p>	<p>représentants des partis politiques, partenaires institutionnels (Caritas Vaud, Appartenances, Conseil des seniors, Conseil des jeunes, etc.</p> <p>h) entre 50 et 100 personnes selon les années</p> <p>i) Env. 2000 personnes</p> <p>j) 76 personnes en 2019</p> <p>k) Env. 400 personnes par année</p> <p>l) Env. 20 personnes</p>	<p>l) plusieurs jours par/an</p> <p>m) Au moins 1 fois par mois</p> <p>n) 1,5 mois/an</p>			<p>etc.</p> <p>j) Piste : intégrer les thèmes santé, importance capitale de faire de l'activité physique.</p>
--	--	--	---	--	--	--	---

	<p>auprès des écoles, tables-rondes, stands d'information, formations internes, animations avec les théâtres locaux, animations avec le secteur jeunesse autour de thématiques comme le racisme, les discriminations ou encore les préjugés. Des thèmes sont choisis chaque année : ces enjeux ont un lien direct avec la santé mentale des personnes qui subissent du racisme.</p> <p>j) Rallye de l'intégration : parcourir les rues et découvrir le centre-ville d'Yverdon-les-Bains par un parcours interactif et didactique.</p> <p>k) ELCO - écoles de langue et culture d'origine : mise à disposition et soutien aux associations et écoles consulaires qui mettent à disposition des cours de langue maternelle pour les enfants. Mise à disposition de salles d'écoles ou d'autres locaux gratuitement. Les gouvernements étrangers paient les enseignants. La commune met à disposition des salles gratuitement et la déléguée à l'intégration rencontre une fois par année les enseignants.</p> <p>l) Soutien aux projets : formation de gestion de projets, suivi de projets et aide à la création d'associations pour toute personne intéressée. Un soutien financier peut également être mis à disposition si le projet rentre dans les objectifs de la politique d'intégration. Des exemples de projets soutenus : Projet d'un atelier de couture, projets culturels de danse, etc. Le but est de</p>	<p>m) 15 personnes</p> <p>n) Env. 125 personnes</p>					
--	--	---	--	--	--	--	--

		<p>donner des cours pour permettre à ces personnes d'être autonomes.</p> <p>m) Programme de formations : des formations gratuites sont proposées aux collaborateurs étrangers en réinsertion professionnelle notamment dans le cadre de FemmesTische ou de la permanence migr'info. Les sujets des formations pour les agents sont les suivants : comment manger avec un petit budget, soins donnés aux nouveau-nés, naturalisation, etc.). Ils sont proposés par le JECOS.</p> <p>n) De la maison à l'école : programme préscolaire pour les enfants migrants et leurs parents. Cela se fait dans un établissement scolaire, le but est d'accueillir tous les parents d'enfants qui vont commencer l'école enfantine et leur permettre de voir le lieu, se familiariser sur ce nouveau lieu de vie et ça dure 2 mois. Cela permet de faire la connaissance avec les autres enfants, parents, éducateurs, etc.</p>						
--	--	--	--	--	--	--	--	--

4. Ecole

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « École ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structural au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

L'usage du masculin est utilisé dans ce document pour faciliter la lecture mais ne se veut en aucun cas discriminant.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Camps scolaires sportifs	Depuis de nombreuses années. Favoriser le mouvement et renforcer les liens entre les élèves.	Des camps scolaires sportifs et l'école à la montagne sont organisées pour EPP, EPEF, ESDF et ESLM. La Ville est propriétaire de 2 maisons dans le Jura : Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix (68 places), Bellevue à Mauborget (60 places).	Environ 400 élèves par établissement scolaire, soit 1600 élèves par année. En 2020, 13 camps sportifs ont été organisés pour les élèves du cycle primaire et 8 camps	Organisation de camps de ski pour les élèves de 7-8-9ème entre janvier et mars. Organisation de camps sportifs pour les élèves de	Budget camps scolaires sportifs (2021) : CHF 148'160 (EPP), CHF 192'660 (EPEG), CHF 180'00 (ESLM), CHF 161'310 ESDF.	Camps scolaires sportifs : entre CHF 10 et CHF 16 / jour CHF 240 / ski avant - désormais CHF 80 /camp + rabais pour certains parents qui ont plusieurs enfants ou difficultés financières (50% du prix).	JECOS, secteur écoles, Chloé Viret, chv@yib.ch, 024 423 60 22	Validée Recommandations: C'est une mesure obligatoire, mais il n'y pas des spécificités dans la loi concernant le nombre de camps à réaliser. Il faudra voir au cas par cas, mais 5 camps au minimum sont nécessaires pour valider cette mesure.

			pour ceux du secondaire.	10ème en juin.				
Pedibus	2008 Encourager la mobilité douce pour aller à l'école en toute sécurité.	Système d'accompagnement des enfants de la maison à l'école à pied, sous la conduite d'un adulte. Comme un vrai bus, le Pedibus respecte un horaire, suit un itinéraire et a ses propres conducteurs. Seule différence : il s'agit d'un bus à pied, organisé et géré par les parents. 3 lignes existent actuellement. L'objectif est d'amener les enfants à acquérir les réflexes et intégrer les règles de sécurité et de comportement. Projet issu de l'Association des transports et environnement (ATE) et organisé localement par l'association des parents d'élèves d'Yverdon (APEY).	Les enfants de 4 à 8 ans environ, 20 à 30 enfants par ligne.	Durant les périodes scolaires	Soutien financier de CHF 6'000 (2021)	Gratuit	ATE, vaud@pedibus.ch / www.pedibus.ch APEY, pedibus@aapey.ch, www.aapey.ch Service de la mobilité, mobilit@yverdon-les-bains.ch, 024 423 61 95	Validée Recommandations: - Intégrer des seniors en tant que conducteurs ou aide pour les conducteurs. Les relations intergénérationnelles sont encouragées comme ici à Gland : https://pedibus.ch/fr/gland/ - Participer à la journée internationale à pied à l'école. C'est une occasion pour inviter d'autres enfants à tester le concept du Pedibus en rejoignant les lignes existantes et en créant des cortèges festifs ce jour-là. - Vérifier ce que l'APEY fait avec le financement octroyé. Il y a déjà du matériel et un site internet mis à disposition par l'ATE. - Encourager à monitorer qui participe au projet et analyser les besoins.
Projet cours d'école de qualité - espaces	2019 Favoriser le	Les 16 cours d'école offrent un espace de rencontre et de jeu lors du temps scolaire, en dehors elles constituent également un espace	3'100 personnes (élèves, corps	Permanent	La Ville a conçu et financé le projet. Elle l'a mis en œuvre et	Gratuit	Service de l'urbanisme, Julie Riedo,	Validée Recommandations:

<p>publics de quartier</p>	<p>mouvement dès le plus jeune âge, inclure les besoins et envies des enfants.</p> <p>Améliorer les espaces de jeux dans un souci de sécurité et de promotion de l'activité physique.</p>	<p>ouvert au public. Ces espaces s'inscrivent depuis peu dans une volonté politique d'en faire des espaces conviviaux pour les habitants des quartiers. Leur réhabilitation passera notamment par des processus participatifs aussi bien au sein de l'administration qu'avec les usagers potentiels. C'est donc une démarche interservices et participative pour le réaménagement des cours d'écoles de manière innovante et durable.</p> <p>Les objectifs sont multiples : faire des cours d'école des espaces publics attractifs, répondre aux besoins des enfants en matière de jeux et d'apprentissage, consulter les enfants sur leurs envies et besoins, favoriser le mouvement dès le plus jeune âge, intégrer les questions de durabilité, valoriser les enceintes scolaires, encourager l'égalité des genres, éviter les îlots de chaleur en renforçant la présence de la végétation, favoriser la biodiversité en ville et permettre les rencontres entre les générations.</p> <p>La parole est donnée aux enfants pour réfléchir aux principaux aménagements (2 fois 5 classes ont été consultées jusqu'à présent). En interne, la commune a mis en place un groupe de travail interservices (7 services) permettant de répondre à la fois à des objectifs sur le plan sportif, environnemental, culturel et de cohésion sociale.</p>	<p>enseignant, familles et riverains) ont été consultées.</p>		<p>l'entretien sur le long terme. Elle a mis à contribution les ressources humaines de plusieurs de ses services : BAT, SPORTS, SCU, JECOS, DURABILITE, STE, filière MOBILITE, SEY et SSP.</p> <p>Montant engagé pour les prestations externes et la réalisation : CHF 230'000. A plus long terme, la Commune a inscrit des montants au plan des investissements pour réaménager deux préaux d'écoles par an, de 2020 à 2026.</p>		<p>jri@ylb.ch, 024 423 62 62</p> <p>Service de la culture, culture@ylb.ch, 024 423 64 20</p> <p>Bureau de la durabilité, durable@yverdon-les-bains.ch, 024 423 60 20</p> <p>https://www.yverdon-les-bains.ch/fileadmin/documents/ylb/Conseil_municipal/Rapports/2021_rapports/PR2_1.31RA_CoursEcole.pdf</p>	<p>Penser aux critères de Radix pour les cours d'école:</p> <p>https://www.radix.ch/fr/écoles-en-sante/offres/cours-de-recreation-et-de-jeux/</p>
-----------------------------------	---	--	---	--	---	--	---	--

<p>Projets pédagogiques favorisant une alimentation saine et de proximité</p>	<p>Depuis plusieurs années.</p> <p>Sensibiliser et initier les élèves à une alimentation saine et de proximité.</p>	<p>Différents projets pédagogiques sont proposés aux enfants et adolescents des écoles yverdonnoises afin de les sensibiliser et les responsabiliser par rapport à une alimentation saine et de proximité.</p> <p>a) Jardin potager à l'école : mise à disposition de parcelles de jardinage pour les élèves pour leur permettre de travailler la terre, de se rapprocher de la nature, les initier à la culture potagère, les sensibiliser à une gestion durable et saine de l'environnement, compléter leurs cours de sciences etc.</p> <p>b) Des visites à la ferme pédagogique "Au fil du vent" sont organisées durant les périodes scolaires afin de sensibiliser les élèves à la nature, au développement durable et à l'agriculture. 8 thèmes différents sont développés au fil des saisons : au fil du potager, au fil du verger, au fil des cultures, au fil de la vigne, etc.</p> <p>c) Permaculture : l'association Permis de Culture, mise sur pied par les enseignants du Centre professionnel du Nord vaudois, transforme les espaces verts disponibles autour en laboratoires de permaculture. Des élèves du CPNV participe bénévolement à cette action.</p>	<p>Selon les projets, tous les élèves d'un bâtiment scolaire ou seulement une classe selon le projet.</p> <p>a) Potager de l'Ecole Rudolf Steiner, biotope à Léon-Michaud, potager au CPNV, accès au projet des Cartons du Cœur "Cœur d'artichaut", divers projets pédagogiques en lien avec la culture</p> <p>b) Env.1/4 des classes primaires se rendent à la ferme pédagogique</p>	<p>a), b), c) Permanent</p>	<p>a) Soutien financier au projet "Cœur d'Artichaut" pour permettre un accès libre aux classes, soutien financier de CHF 1'000 pour tous les établissements scolaires pour le projet "Jardins du Cœur" et soutien financier à divers projets pédagogiques en lien avec la culture : CHF 3'200 pour EPP, CHF 3'200 pour EPEG, CHF 3'200 pour ESDF, CHF 3'1000 pour ESLM.</p> <p>b) CHF 500 pour tous les établissements primaires. Les frais de transport sont assumés par le JECOS : budget d'environ CHF 2'000 par établissements scolaires (pour tous types d'activités cultures et/ou sportives)</p> <p>c) Projet soutenu financièrement par le</p>	<p>Gratuit</p>	<p>JECOS, secteur écoles, Chloé Viret, chv@ylb.ch, 024 423 60 22</p>	<p>Validée</p> <p>Recommandations:</p> <p>Nous proposons de vérifier que la Ville ait une vision d'ensemble des potagers scolaires et qu'elle s'assure que les écoles fassent le lien avec les délégués PSPS. Enfin, nous proposons de vérifier qu'un projet pédagogique a été pensé autour des jardins, afin de sensibiliser les élèves à une alimentation équilibrée et de saison. Des séances d'animation et de sensibilisation au jardinage en permaculture ouvertes à la population du voisinage sont également souhaitables.</p>
--	---	--	---	--	---	----------------	--	--

			de Champvent		Fonds Développement Durable, STE a financé à hauteur de CHF 2'000 et mis à disposition de paillis, l'arrosage, etc.			
			c) Une trentaine d'enseignants et plusieurs élèves bénévoles					
Sports scolaires facultatifs	Depuis 1972 Promouvoir le sport et l'activité physique.	Un programme de sport scolaire facultatif est proposé aux écoliers yverdonnois. Le but est de permettre au plus grand nombre d'enfants de découvrir de nouvelles disciplines et de conserver une motivation intacte jusqu'au dernier cours. Exemples de cours : badminton, billard, cirque, escalade, escrime, handball, hockey, judo, kin-ball, etc.	Elèves de la 1re à la 12e année scolarisés dans les établissements partenaires de l'entente scolaire intercommunale. 961 élèves en 2019.	30 cours sont donnés du lundi au samedi (voir planning), répartis sur 3 sessions d'hiver (octobre-décembre ; janvier-février ; mars-avril) et 1 session d'été (avril-juin).	CHF 45'950, participation du canton de CHF 25'000 pour rémunérer les moniteurs sports (2021).	Gratuit mais légère participation financière pour certaines activités hivernales	JECOS, secteur écoles, Chloé Viret, chv@ylb.ch, 024 423 60 22	Validée

5. Santé au travail

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé·e·s ou de la direction en matière de santé ou à mener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

L'usage du masculin est utilisé dans ce document pour faciliter la lecture mais ne se veut en aucun cas discriminant.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Breve description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Favoriser la santé au travail dans l'administration de la Ville	a) 2020 b) 2010 c) 2017 d) 2017 e) 2018 f) 2016 g) 2020 h) 2019 Garantir la santé physique et mentale des collaborateurs.	a) Vaccination gratuite contre la grippe b) Evaluation des risques infectieux liés à l'activité professionnelle et suivi des vaccinations : remboursement des doses de vaccins Hépatite A et B, Encéphalite à tiques, Tétanos, etc. c) Examens médicaux : l'équipe "Bilan et Conseil Santé" se déplace pour effectuer des tests santé (tension, cholestérol...) et propose des conseils pour diminuer les facteurs de risque. d) Prévention/adaptation de l'environnement de travail - Remplacement des bureaux actuels par des bureaux réglables en hauteur "assis/debout" afin de diminuer les troubles	a), g), h), i) Tous les collaborateurs soit env. 900 personnes (ex. : env. 10 personnes vaccin grippe en 2021) b) 200 personnes/an c) Env. 20 collaborateurs /an	a), b), f), g) Permanent c) 1-2 fois/an d) en continu e) selon demande h) 3x/an i) 5-10 cas/an	Aide financières 2021 : a) CHF 1000/an b) Plusieurs milliers CHF/an (variation d'année en année) CHF 200/an c) Pas de soutien financier, mais peut le réaliser sur les heures de travail d) Env. CHF 1200 par bureau et env. CHF 800	a) Gratuit b) Coûts hors remboursement de la vaccination et de CHF 25 forfaitaires pour l'acte médical c) CHF 40 la consultation d), e), f), g), h), i) Gratuit	Coordina- teur Santé et Sécurité au Travail (CSST), Fabien Rossé, fro@ylb.ch, 024 423 61 14	Validée: Remarques : Nous validons tous les points sauf (b et f) car ils sont obligatoires.

	<p>musculo-squelettiques (TMS) pour les collaborateurs administratifs.</p> <p>e) Formation ergonomique au poste de travail : un ergonomiste du travail vient donner des conseils pratiques et théoriques pour diminuer les TMS, et prise de mesures techniques, adaptation du matériel personnel et collectif.</p> <p>f) Médiateur en entreprise : à disposition de tous les collaborateurs pour discuter des problèmes liés au stress, au mobbing, harcèlement, burnout, etc.</p> <p>g) Charte et politiques SST communales : charte SST qui stipule que la santé des collaborateurs est une des préoccupations de la Ville et qu'elle s'engage à prendre les mesures nécessaires à son amélioration. Des politiques SST mentionnent les droits et les devoirs des collaborateurs de la Ville, les aspects de santé au travail en font pleinement parties.</p> <p>h) Réalisation des dons du sang sur les heures de travail. Le but est d'encourager la solidarité avec la santé d'autres personnes et de permettre aux personnes pratiquant les dons de bénéficier d'un bilan sanguin sur leurs heures de travail.</p> <p>i) Collaboration avec des médecins du travail pour des analyses médicales de cas problématiques, prise de mesure et suivi dans le temps afin de garantir l'adéquation des poste de travail et activité avec la pathologie des</p>	<p>d) 2 à 3 bureaux / an et 10 à 20 chaises / an. Environ 20 collaborateurs /an.</p> <p>e) Env. 50 personnes/an</p> <p>f) Env. 15 personnes/an</p>		<p>la chaise de bureau adaptée</p> <p>e) CHF 200/h, soit environ CHF 2'500/ an</p> <p>f) Variables en fonction des besoins</p> <p>g) CHF 2'000 (charte) et CHF 5'000 (politiques) pour le graphisme et l'impression</p> <p>h) Aucun</p> <p>i) Plusieurs millier CHF/ an (variation d'année en année)</p>			
--	--	---	--	---	--	--	--

		personnes afin d'améliorer leurs condition de travail et leur santé.						
Favoriser la promotion de l'activité physique au sein de l'administration communale	<p>a) 2017 b) 2007-2010, 2021 c) 2021 d) 2021</p> <p>Promouvoir l'activité physique des collaborateurs.</p>	<p>a) Activité physique-Sport-Santé des Employés communaux d'Yverdon-les-Bains (ASSEC) : depuis 2017, la Ville d'Yverdon-les-Bains offre à ses employés communaux la possibilité de pratiquer une activité physique régulière encadrée par des professionnels hors des heures de travail à tarif préférentiel. Le programme ASSEC (Activité physique-Sport-Santé-Employés communaux), propose ainsi des cours hebdomadaires d'activité physique mais également des ateliers sur les thèmes de la santé, de la durabilité, du bien-être, etc. ainsi que des rabais sur les abonnements des installations sportives et auprès de partenaires yverdonnois. Des sorties mensuelles sous forme d'activité physique ou de tournois sont aussi organisés.</p> <p>b) Bike to work : vise à encourager les collaborateurs et collaboratrices à utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens (participation à la campagne nationale). Après plusieurs années d'absence, cette activité a repris en 2021.</p> <p>c) Douches à disposition des employés communaux : faciliter la pratique du sport pendant les pauses de midi ou venir à vélo au travail. Possibilité d'utiliser les douches et les vestiaires du Stade Municipal (projet en cours</p>	<p>a) En 2021, 148 employés communaux inscrits ; 67 cours dispensés entre le 13 septembre et le 29 octobre avec 241 participants et ; 60 cours dispensés entre le 1er novembre et le 17 décembre avec 291 participants.</p> <p>b) 2'150 entreprises (dont 7 entreprises yverdonnoises) avec 60'255 participants ; 60 employés communaux yverdonnois ayant</p>	<p>a) Du lundi au vendredi, les séances sont réparties en deux sessions : janvier à juin et d'août à décembre.</p> <p>b) Durant les mois de mai et juin.</p> <p>c) Permanent.</p> <p>d) Ponctuelle, selon le type de réunion.</p>	<p>a) CHF 33'600 pour rémunérer les différents moniteurs (2022).</p> <p>b) CHF 300.</p> <p>c) Nettoyage des douches par les employés polyvalents du stade.</p> <p>d) Un atelier a été financé pour former certains collaborateurs à hauteur de CHF 800 et un plus grand financement suivra dans le courant de l'année 2022.</p>	<p>a) Les membres de l'ASSEC paient CHF 50 de frais administratifs de base et ensuite paient CHF 4.50 pour les cours de 45 minutes et CHF 6 pour les cours de 60 minutes. Ateliers gratuits. Entre CHF 31,50 à CHF 42 selon le cours. 50% sur le prix d'entrée à la piscine et patinoire. CHF 10 de réduction sur l'entrée au Centre thermal (durant la pause de midi entre 12h et 14h)</p> <p>b), c), d) Gratuit</p>	<p>Service des sports et de l'activité physique, Léona Corti, lau@ylb.ch, 024 423 60 85</p> <p>Bureau de la durabilité, durable@yverdon-les-bains.ch, 024 423 60 20</p> <p>Service de la mobilité, mobilite@yverdon-les-bains.ch, 024 423 61 95</p> <p>Coordinateur Santé et Sécurité au Travail (CSST), Fabien</p>	Validée

		<p>pour proposer des douches au stade d'athlétisme pour la population).</p> <p>d) Réunions qui marchent : elles ont été mises en place par Amodotuo qui est une entreprise spécialisée dans la facilitation et les pratiques participatives. Elle emploie des professionnels engagés dans la promotion et la mise en œuvre de pratiques de santé durable dans les entreprises et les administrations. L'objectif est de passer de réunions traditionnelles autour de la table à des réunions en mouvement afin de développer la créativité et de maintenir des collaborateurs en santé.</p>	<p>parcouru 12'641 km.</p> <p>c) Tous les collaborateurs soit environ 900 personnes.</p> <p>d) Actuellement, une dizaine de personnes, mais le but est de déployer plus largement cette offre en 2022 afin de toucher une centaine de personnes qui pratiquent des réunions de projet au sein de la commune.</p>				<p>Rossé, fro@ylb.ch, 024 423 61 14</p>	
<p>Plan de mobilité pour l'administration</p>	<p>2011 - En cours</p> <p>Promouvoir le mouvement par la</p>	<p>Par le biais des recettes perçues pour le stationnement des collaborateurs motorisés, distribution de primes si les collaborateurs se déplacent à pied, à vélo, en trottinette ou en transports publics.</p> <p>Il est prévu de réviser le plan de mobilité pour</p>	<p>Tous les collaborateurs soit env. 900 personnes</p>	<p>Permanent</p>	<p>Primes mobilité douce : CHF 120/an Prime mobilité douce (CHF 120/an) + prime bus 6 mois d'hiver (CHF 100/an) : CHF 220/an Prime bus : CHF 300/an</p>	<p>Coûts du vélo, trottinette, abonnement TP</p>	<p>Bureau de la durabilité, Mona Silly, déléguée à l'Agenda 21, sim@ylb.ch</p>	<p>Validée</p> <p>Recommandations: Comprendre pourquoi des collaborateurs viennent en voiture (temps de parcours, transport de matériel, mauvais connexion en TP)</p>

	<p>mobilité douce.</p>	<p>l'administration dans une optique d'exemplarité vis à vis des autres entreprises de la ville et pour renforcer l'encouragement à une mobilité durable. L'utilisation des transports publics (bus, train, etc.) encourage la mobilité active et la multi modalité (marche et/ou vélo+ transport publics). En réduisant le trafic automobile individuel autour des écoles, du lieu de travail ou des loisirs, on contribue à diminuer les nuisances sonores et la pollution, ayant un impact positif sur la santé. Cela permet également d'améliorer la sécurité des autres utilisateurs de l'espace public, notamment des piétons.</p> <p>Cette mesure est différente des remboursements de l'abonnement "demi-tarif", car l'objectif n'est pas juste la rentabilité économique.</p>			<p>Prime train : CHF 500/an (2021)</p>		<p>, 024 423 60 20</p> <p>Service de la mobilité, mobilite@yverdon-les-bains.ch, 024 423 61 95</p>	<p>pour ainsi identifier ce que la commune pourrait faire pour diminuer de possibles obstacles à une mobilité plus durable et les encourager les déplacements actifs.</p> <p>Contrôler si l'origine de cette mesure n'est pas à chercher vers la suppression des primes pour les collaborateurs qui habitaient la commune (car plus le droit d'obliger mais ok d'inciter)?</p>
--	------------------------	--	--	--	--	--	--	--

6. Espaces publics

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

L'usage du masculin est utilisé dans ce document pour faciliter la lecture mais ne se veut en aucun cas discriminant.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Gestion durable des espaces verts	2003-2018 Promouvoir les espaces verts en ville en faveur du bien-être des habitants et préservation des ressources naturelles.	La Ville d'Yverdon-les-Bains gère près de 60 hectares d'espaces verts et plus de 3000 arbres sur le domaine public. Le but est d'offrir une nature de proximité, c'est important pour la santé d'avoir une nature à proximité des villes, on sait à quel point la nature a un effet bénéfique sur la santé psychique. a) Les espaces verts sont gérés de manière durable avec notamment une certification ISO 14001 des Jardins de la Ville. L'abandon des produits phytosanitaires ainsi que le recours à la tourbe sont parmi les mesures phares qui ont permis cette certification. En résultent une nature de proximité et de qualité pour la population yverdonnoise qui peut se ressourcer dans les nombreux parcs et espaces verts	La population dans son ensemble Parcelles pour les moutons : 4'500 m2 Végétalisation toitures : 3 (steppe, Collèges des Rives et Léon Michaud)	Permanent	L'équipe des Jardins du STE représente 21.3 EPT. Le budget courant de la gestion des espaces verts est de CHF 2'604'400 (2021). L'entretien des forêts coûte plus de CHF 200'000/an. Aménagements et entretien régulier par les services communaux.	Gratuit	STE, Lionel Guichard, Responsable des Espaces Verts. STE, Nicolas Nançoz, nna@lb.ch, 024 423 63 67 STE, Antoine Sausser, adjoint au	Validée Recommandations: Arborisation : évaluer si le règlement de protection contient des dispositions supplémentaires au règlement type (en attaché). Il serait également intéressant d'évaluer la couverture arborée ou l'indice de canopée dans l'espace bâti qui donne une indication non pas du nombre d'arbre mais de la surface foliaire, qui est une mesure intéressante pour évaluer les services de régulation (captation des polluants atmosphériques et réduction de température).

	<p>qu'offre le Service des Travaux et de l'Environnement.</p> <p>b) La gestion différenciée permet également une gestion rationnelle limitant au maximum l'entretien de certains espaces pour favoriser la biodiversité et limiter les nuisances, notamment sonores pour la population.</p> <p>c) La plantation d'arbres fruitiers accessibles à la population est valorisée.</p> <p>d) Certaines prairies et parcelles sont "entretenu" par des moutons, ce qui limite également les nuisances et permet de sensibiliser la population à la nature en ville.</p> <p>e) Fauche tardive de certains talus et prairies fleuries pour permettre à la flore de faire l'entier de son cycle de vie naturel.</p> <p>f) Végétalisation de certaines toitures plates du patrimoine public.</p> <p>g) Gestion durable des forêts : les forêts de la Commune d'Yverdon-les-Bains s'étendent sur deux arrondissements forestiers et représentent environ 470 ha. L'essentiel de ces forêts n'a plus ou peu de fonction productrice, mais sont certifiées par les Labels FSC et PEFC qui attestent de leur gestion durable. Un souci particulier est porté sur la fonction d'accueil des forêts communales pour permettre à la population de</p>			<p>Mise à disposition de terrains communaux gratuitement.</p>		<p>chef de Service.</p>	<p>Yverdon se situe à 9.9%, pour une moyenne cantonale de 13.6% (carte en attaché). La cible préconisée pour faire face aux changements climatiques actuels et futurs est d'un minimum de 30%.</p> <p>Gestion différenciées des espaces verts : les mesures indiquées par Yverdon sont exemplaires. Pour évaluer plus quantitativement, il serait également intéressant d'avoir la proportion d'espaces verts comparativement à l'espace construit et également la part de ces espaces verts gérées de manière extensive (le minimum requis serait 10%).</p> <p>Mesures prises contre la pollution lumineuse, par exemple plan lumière, extinction automatique dès minuit des éclairages publics (impact à la fois sur la biodiversité urbaine et notamment le sommeil de la population).</p> <p>Mesures prises pour renforcer l'arborisation et la part de surfaces vertes perméables, ainsi qu'intégration et infiltration des eaux météoriques dans les deux points précités. En effet elles ont un rôle considérable dans</p>
--	---	--	--	---	--	-------------------------	--

		s'y promener sur divers sentiers entretenus et de s'y ressourcer en toute sécurité.						<p>l'adaptation aux changements climatiques, en particuliers en réponses aux îlots de chaleur urbains, fortes précipitations.</p> <p>A Yverdon, un élément important du paysage et de l'espace public sont les nombreux canaux : évaluer le pourcentage revitalisé et l'accessibilité par la population par exemple.</p> <p>Ajouter ces éléments dans le Plan directeur nature :</p> <p>https://www.yverdon-les-bains.ch/media/communiqués-de-presse/detail/plan-directeur-de-la-nature-la-ville-d-yverdon-les-bains-devoile-sa-strategie-en-faveur-de-la-biodiversite-et-de-la-nature-pour-les-années-a-venir</p>
Espaces publics à moins de 5 minutes	2020-2024 Favoriser le bien-être de la population, offrir des conditions propices au mouvement et améliorer	<p>Le projet est porté par le Service de l'urbanisme et s'inscrit dans l'axe thématique d'une urbanisation qui favorise les courtes distances, l'activité physique et les rencontres.</p> <p>Point de situation La Ville d'Yverdon-les-Bains est en plein développement avec plus de 7'000 habitants attendus d'ici 2030, notamment dans de nouveaux quartiers. En parallèle, la Ville souhaite améliorer la qualité de vie de tous les habitants</p>	Population dans son ensemble	But : arriver à des aménagements permanents	CHF 140'000 de la Confédération et CHF 255'000 de la commune d'Yverdon-les-Bains, un montant de 2,1 millions est inscrit au plan des investissements.	Gratuit	<p>Service de l'urbanisme, Julie Riedo, jri@ylb.ch, 024 423 62 62</p> <p>Services des sports et de l'activité physique,</p>	Validée

	<p>le cadre de vie et la santé publique.</p>	<p>déjà installés. Un espace public à proximité de leur lieu d'habitation, agréable, animé et verdoyant, incite à sortir de chez soi et favorise l'activité physique.</p> <p>Objectifs du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer un réseau d'espaces de proximité de quartier, à moins de 5 minutes de chaque habitant, qui complète les espaces publics de destination. - Offrir des espaces agréables pour toutes et tous (ex. diversité des genres, mixité sociale, ethnique et générationnelle...). - Valoriser la diversité des espaces de proximité (ex. cours d'écoles, placettes, squares, trottoirs, rives des canaux, aires de stationnement reconverties ...) et les insérer dans une stratégie coordonnée à l'échelle communale. - Développer des programmes multifonctionnels (mouvement, culture, nature, cohésion, détente ...) et des installations favorisant l'activité physique. - Favoriser l'accès à l'art, à la culture et à des paysages de qualité dans l'espace urbain. <p>Ambitions pour la Ville</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des espaces publics de qualité aussi dans les quartiers existants, en y intégrant 4 nouvelles dimensions-clés : sport, nature, culture et cohésion sociale. - Se doter d'un Plan directeur des espaces publics qui montre la complémentarité des espaces de destination et de proximité et pérennise les actions dans le temps. 					<p>Greg Perrenoud, gpe@ylb.ch, 024 423 60 95</p>	
--	--	--	--	--	--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les différents services de la Ville et la population dans la conception de ces espaces, à travers un travail dynamique et participatif. - Documenter la démarche et la partager avec d'autres communes. - Concrétiser le(s) projet(s) sur le terrain (réalisation des projets).. <p>Le projet est divisé en différentes phases</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021-2021 : recherche et diagnostic - 2021-2022 : vision directrice et sites prioritaires - 2022-2023 : plan directeur et premiers avant-projets - 2023-2024 : finalisation du projet-modèle et premières réalisations <p>Démarche participative</p> <p>Une démarche participative sera organisée par les Services de la Ville du 11 mai au 22 juin 2022. Durant cette période, des ateliers participatifs seront installés dans sept quartiers à tour de rôle, des micros-trottoirs, un questionnaire destiné à la population ainsi que des activités culturelles, d'activité physique et de cohésion sociale seront organisées du mercredi au samedi.</p> <p>Liens:</p> <p>https://www.are.admin.ch/are/fr/home/raumen-entwicklung-und-raumplanung/programmes-et-projets/projets-modelés-pour-un-développement-territorial-durable/2020-2024/urbanisation-qui-favorise-les-courtes-distances-lactivite-physique-et-les-</p>						
--	--	--	--	--	--	--	--	--

		rencontres/yverdon-les-bains-vd-un-espace-public-pour-tous-accessible-en-5-minutes.html https://www.are.admin.ch/dam/are/fr/dokumente/raumplanung/dokumente/modellvorhaben/Poster/yverdonlesbains.pdf.download.pdf/4-8-yverdon-les-bains-un-espace-public-a-moins-de-5-min.pdf						
Modération du trafic	<p>2021 - En cours</p> <p>Amélioration de la qualité de l'espace public et de la sécurité</p>	<p>Stratégie liée au développement de la mobilité douce qui consiste à réduire la vitesse, assurer la sécurité des habitants, valoriser l'espace public (développement des lieux de sports, des espaces de repos, qualité paysagère) ou encore à réduire les nuisances sonores.</p> <p>- Zone 20-30km/h : réduire la vitesse du TIM et réaménager l'espace public pour sécuriser les rues résidentielles et améliorer la convivialité dans les quartiers (favorise la marche, la promenade, les rencontres, etc.).</p> <p>- Réorganisation du stationnement TIM public dans les quartiers : l'objectif est de libérer de l'espace au profit d'espaces dédiés au sport, à la culture et à l'environnement.</p> <p>Déploiement par étapes : Etape 1 (2021) - Mise en place d'un régime de vitesse zone 30km/h dans 5 quartiers Etape 2 (2022-23) - Mise en place d'un régime de vitesse zone 30km/h dans 5 autres quartiers Etape 3 (2024-26) - Mise en valeur des rues, déploiement de zones 20 km/h.</p>	15-20'000 personnes	Permanent	Budget mobilité douce, STE (budget important, mais pas spécifié)	Gratuit	Service de la mobilité, mobilite@yverdon-les-bains.ch, 024 423 61 95	Validée

<p>Aménagement de l'espace public favorisant le bien-être et la santé des habitant-e-s</p>	<p>a) Depuis de nombreuses années</p> <p>b) 2021</p> <p>c) 2018</p> <p>Garantir la sécurité, favoriser la rencontre et le mouvement (promenades).</p>	<p>Aménagement des parcs et places de jeux avec fontaines à eau, bancs, toilettes, tables de pique-nique, canapés forestiers, etc.</p> <p>a) Env. 60 renouvellements de bancs/an.</p> <p>b) Projet de jardins participatifs : l'association Cœur d'artichaut propose des ateliers de sensibilisation avec le jardinage, la nature et la biodiversité en ville.</p> <p>c) Potagers urbains : l'association les Incroyables Comestibles possède 2 bacs sur l'espace public et propose à la population de venir s'occuper des cultures et de venir ensuite se servir gratuitement.</p> <p>https://www.lesincroyablescomestibles.ch/2017/09/13/festival-alternatv-et-nouvelles-baignoires-a-yverdon/</p>	<p>Population dans son ensemble</p>	<p>Permanent</p>	<p>Frais de production et pose de signalétique.</p> <p>a) Budget voirie/menuiserie.</p> <p>b) Mise à disposition d'une parcelle communale gratuitement.</p> <p>c) Mise à disposition de l'espace public.</p>	<p>Gratuit</p>	<p>STE, ste@ylb.ch, 024 423 63 65</p>	<p>Validée</p>
<p>Accès libre aux infrastructures encourageant le mouvement</p>	<p>a) 2019 base nautique, 2016 skate-park, 2019 fitness et mini-pitchs</p> <p>b) 2019 Moulins</p> <p>c) 1980</p> <p>d) 2011</p>	<p>Mise à disposition gratuite pour la population, rénovation et entretien des infrastructures sportives afin de favoriser la pratique de l'activité physique dans la Ville.</p> <p>a) Zone sportive des Rives du Lac : sports nautiques (paddle, kayak, pédalos, planche à voile), course à pied, beach-volley, fitness urbain, skate-park, mini-pitchs, etc.</p> <p>b) Terrains de sport dans les quartiers : terrains synthétiques multi sports (basketball, handball, football, etc.) dans 3 quartiers de la ville (Collège du Cheminet, Pierre-de-Savoie, Les Moulins).</p>	<p>Population dans son ensemble</p> <p>Hopp-La : plus de 10'000 seniors sur Yverdon-les-Bains</p> <p>Balade ActYv : 374 vues sur l'application mobile</p>	<p>a), b), c), d) Permanent</p> <p>e) 1 parcours en phase de test du 20 février au 14 mars 2021 ; 3 parcours test en 2022</p>	<p>Personnel : 0.1 ETP annuel</p> <p>a) Base nautique CHF 180'000 / skate-park CHF 1.71 mio / Fitness et mini-pitch CHF 200'000</p> <p>b) Multisport des Moulins CHF 280'000</p>	<p>Tous : gratuit</p>	<p>Service des sports et de l'activité physique, sports@ylb.ch, 024 423 60 88</p>	<p>Validée</p> <p>Recommandations:</p> <p>1) Nous encourageons le développement d'infrastructures couvertes (ex. fitness urbain avec toit), bien éclairées et avec fontaine à eau / WC à disposition, permettant des sorties toute l'année, y compris en soirée et par n'importe quelle météo.</p> <p>2) Il serait utile de réaliser un</p>

<p>e) 2020</p> <p>f) en cours</p> <p>Promouvoir le sport et l'activité physique en plein air.</p>	<p>c) Stade d'athlétisme : piste d'athlétisme, aires de lancers, de sauts, etc.</p> <p>d) Parcours balisés de Nordic Walking : Allez Hop Romandie propose un concept de parcours balisés pour promouvoir la marche, avec ou sans bâton. A ce jour, la Ville d'Yverdon-les-Bains propose deux parcours mesurés de 5 km et 10 km de Nordic Walking au départ de la Plage d'Yverdon-les-Bains. Le maintien et l'entretien de ces parcours est en cours d'étude en regard du projet « Balade ActYv » et du fait qu'ils aient été mis en place avec Les ligues vaudoises de la santé et Allez Hop Romandie, entités dissoutes et reprises sous l'égide d'Unisanté qui n'effectue plus d'entretien sur ces parcours.</p> <p>e) Balade ActYv : pour inciter la population à pratiquer une activité physique, des parcours santé intergénérationnels nommés "Balade ActYv" ont été pensés avec l'idée d'utiliser le mobilier urbain comme support aux exercices proposés. Ce projet est porté conjointement par le Service des sports et de l'activité physique et le Département Promotion de la santé et préventions (DPSP) d'Unisanté. Afin de concevoir des itinéraires qui répondent aux besoins de chaque utilisateur, dans un esprit d'accessibilité et d'inclusion, une démarche participative réunissant des spécialistes de la santé et les représentants de plusieurs associations locales (Conseil des jeunes, Conseil des seniors, Services de la Ville notamment) a été lancée en décembre 2020. À terme, l'objectif est de promouvoir le bien-être de la population en proposant une</p>	<p>izi.travel ; 37 réponses au sondage avec 78% de satisfaction globale sur le projet</p> <p>Parcours Allez Hop Romandie : 2 parcours mesurés de 5 km et 10 km de Nordic Walking en libre accès à la population.</p>		<p>c) Réaménagement en 2021 pour CHF 1'600'000</p> <p>d) CHF 15'100</p> <p>e) CHF 40'000 (2020), CHF 60'500 (2021), CHF 10'000/année</p> <p>f) Le budget n'a pas encore été décidé, mais il consistera en un financement via le COSY et le plan des investissements des Services de l'urbanisme, des sports et de l'activité physique et de culture qui financeront les animations et le Service des travaux et de l'environnement s'occupera de l'entretien.</p>		<p>mapping géographique de ces infrastructures afin de garantir une proximité pour les habitant-e-s de chaque quartier la proximité étant un facteur incitatif clé à l'activité physique.</p> <p>3) Penser également à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p>
---	--	--	--	---	--	--

		<p>trame de balades accessibles et porteuses de plus-value touristique et culturelle à travers toute la ville, tout en gardant à l'esprit l'accessibilité pour un large public (seniors, handicap, petite enfance, sédentaires, sportifs, etc.) ainsi que la notion de collaboration interservices et participative avec différents groupes représentatifs de la population (COSY, Conseil des jeunes, eHnv, associations, etc.). Les balades n'auront pas de lieu de départ ni d'arrivée afin qu'elles soient accessibles depuis n'importe quel poste permettant ainsi un meilleur accès à l'ensemble de la population. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus large sur la ville comme espace de bien-vivre. Il permet des synergies avec d'autres initiatives existantes ou à venir, comme le projet "un espace public à moins de 5 minutes de chaque yverdonnois", Sports 5, MiniMove ou la Conférence APIS notamment. www.santeactyv.ch</p> <p>f) Hopp-La : projet de parcours intergénérationnels : le but est de faire bouger ensemble les personnes âgées et les jeunes et par conséquent de favoriser les échanges entre les générations. Des espaces comme des parcs publics sont aménagés et adaptés à toutes les générations avec du matériel et des exercices qui favorisent l'échange intergénérationnel. Cette mesure est à l'état de projet, un rapport a été déposé auprès de la Municipalité et sera traité en janvier 2022. Cette mesure est à l'état de projet, un rapport a été déposé et accepté en</p>						
--	--	--	--	--	--	--	--	--

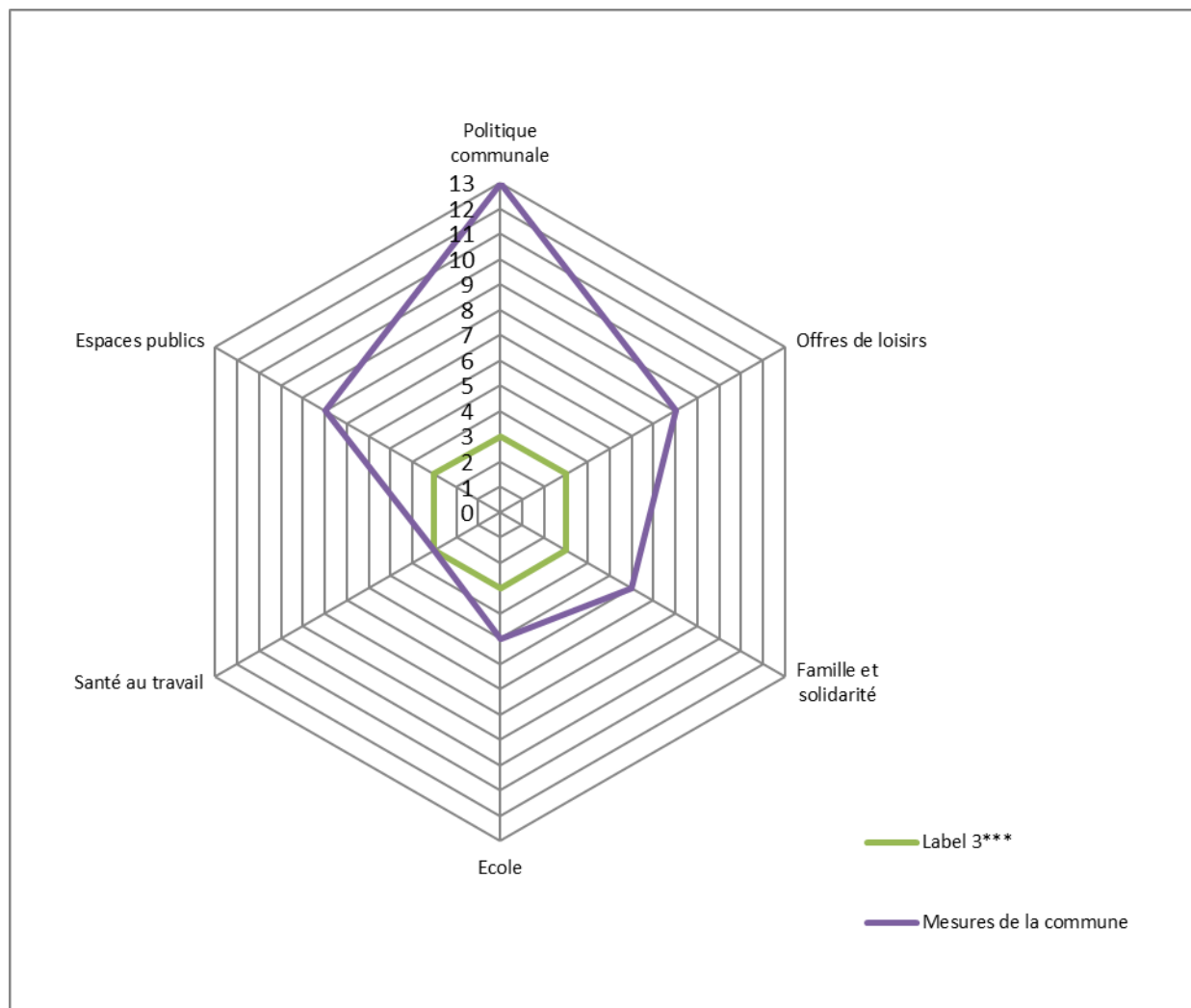
		janvier 2022 devant la Municipalité. Inauguration prévue en 2023.						
Offres d'installations sportives (payantes) encourageant le mouvement	<p>a) 2007 (piscine couverte)</p> <p>b) Inauguration de la patinoire artificielle en 1953, avec couverture en 1977. Mise en service de la patinoire mobile en 2008.</p> <p>c) Variables</p> <p>d) Inauguration du stade et tribunes en 1961. Rénovation dès 2019.</p> <p>e) Construction du</p>	<p>Les écoles et les clubs sportifs profitent gratuitement de ces installations sportives, les privés doivent s'acquitter d'un prix d'entrée ou peuvent louer ces salles selon les tarifs précisés sur le site Internet de la Ville (www.yverdon-les-bains.ch).</p> <p>a) Piscine communale (couverte et plein air)</p> <p>b) Patinoire communale et patinoire mobile</p> <p>c) Salles de gymnastique et de rythmique, salle de musculation : 14 salles de gymnastique, 4 salles de rythmique et 1 salle de musculation.</p> <p>d) Stade municipal : mise à disposition de 4 terrains en gazon et 1 espace d'entraînement pour les clubs sportifs.</p> <p>e) Terrain de football des Isles</p> <p>f) Terrain de rugby et de football américain des Vuagères</p>	<p>La population dans son ensemble Par exemple :</p> <p>Patinoire mobile (plus de 2'000 personnes sur 7 semaines d'exploitation).</p> <p>Piscine couverte (43'131 entrées public, écoles clubs et institutions, sur 322 jours ouvrables en 2018).</p>	<p>Tous : permanent, sauf la patinoire mobile (7 semaines durant l'hiver).</p>	<p>Charges 2021 :</p> <p>a) Piscine couverte : CHF 1'078'517 de charges d'exploitation pour 10,5 mois. Personnel du Service des sports et personnel auxiliaire (gardes-bains). Piscine plein air : CHF 820'785 de charge d'exploitation pour 4 mois d'ouverture. Personnel du Service des sports et personnel auxiliaire (gardes-bains).</p> <p>b) Patinoire communale : CHF 866'123 de charges pour une année d'exploitation. Personnel du Service des sports. Patinoire mobile : CHF 19'500. Personnel du Service des sports, service d'énergie et des travaux, 4 EPT environ.</p>	<p>a),b) Selon convention pour les clubs et écoles et prix d'entrée par catégorie pour le public. Tarifs indiqués sur le site Internet de la Ville (www.yverdon-les-bains.ch) (ex. CHF 7 adulte, CHF 3 enfants).</p> <p>c) Selon convention pour les clubs et écoles, tarifs indiqués sur le site Internet de la Ville pour la location pour des privés.</p> <p>d), e), f) Selon les conventions avec les clubs. Tarifs indiqués sur le site Internet de la Ville pour la</p>	<p>Service des sports et de l'activité physique, Alain Bättig, responsable des installations sportives, ala@ylb.ch, 024 423 60 93</p>	Validée

	<p>terrain en 1999</p> <p>f) 1978</p> <p>Promouvoir le sport et l'activité physique.</p>				<p>c) La gratuité des salles de gymnastique pour les clubs sportifs et les écoles est de CHF 240'000/an.</p> <p>d) CHF 1'075'329 de frais d'exploitation annuels (2019), rénovation du Sta de municipal pour CHF 2'770'00 (2019). Personnel du Service des sports et Service des travaux et de l'environnement, section des jardins.</p> <p>e) CHF 50'000 environ.</p> <p>f) CHF 50'000 à 60'000/an : CHF 25'000 (charges fixes) et env. CHF 25'000 à 35'000 (divers travaux effectués par les employés).</p>	location pour des privés.		
BoxUp	<p>2020-2021</p> <p>Proposer à la population du matériel</p>	<p>Mise à disposition gratuite de 2 casiers connectés qui proposent du matériel de sport et de loisirs grâce à une application mobile.</p>	<p>La population dans son ensemble. 3'175 utilisations au parc des rives</p>	Permanent	CHF 18'356.5 le Boxup (entretien compris)	Gratuit	<p>Service des sports et de l'activité physique, sports@ylb.</p>	<p>Validée</p> <p>Recommandations:</p> <p>Faire attention à l'exclusion de certaines populations (seniors,</p>

	de sport et de loisirs gratuitement, promouvoir le sport et l'activité physique.		(26% femmes - 74% hommes) pour un total de 4'308 heures depuis l'installation en 2019 ; 237 utilisations à la plage d'Yverdon-les-Bains (223% femmes - 77% hommes) pour un total de 209 heures depuis l'installation en 2021.				ch, 024 423 60 88	requérants d'asile ou migrants sans ID, personnes sans smart phone, etc.) ainsi qu'à l'emplacement, éclairage, promotion et articles prêtés. Réfléchir à l'utilisation de cet outil par les femmes.
Promotion de poches de verdure comme lieux de loisirs	<p>a) 2005</p> <p>b) 1976</p> <p>c) et d) 2010</p> <p>e) Depuis de nombreuses années</p> <p>Promouvoir les activités de plein air</p>	<p>Manifestations et activités ayant lieu à l'extérieur, dans la nature, servant à promouvoir l'activité physique dans un cadre durable.</p> <p>a) Forêvasion : sentier ludique et pédagogique créé par 9 classes de l'Etablissement Primaire Pestalozzi au milieu de la forêt pour découvrir les richesses de la nature et apprendre à respecter la faune et la flore. https://www.balades-en-famille.ch/balade/345/For%C3%AAvasion.</p> <p>b) Jardins familiaux : la Ville d'Yverdon-les-Bains met à disposition de la population yverdonnoise 544 parcelles de jardins familiaux en bordure sud</p>	<p>a), c), d), e) Population dans son ensemble.</p> <p>b) Ouvert à toute la population, mais limité en termes de parcelles (544), soit</p>	<p>a), b), c), d), e) Permanente</p>	<p>a) Fond du développement durable, soutien des autorités communales d'Yverdon-les-Bains, Villars-Epeney et Cheseaux-Noréaz et avec l'aide sur le terrain de l'inspecteur forestier et de l'équipe du triage forestier. CHF 60'000 au total, CHF 12'000 de la</p>	<p>a), c), d), e) Gratuit</p> <p>b) Le prix des plantages varie en fonction de la superficie, mais le tarif du terrain tourne autour de CHF 115. Le prix par année facturé à la population inclut la</p>	<p>STE, Nicolas Nançoz, nna@lb.ch, 024 423 63 67</p>	<p>Validée</p> <p>Recommandations:</p> <p>Penser à introduire des critères sociaux dans l'attribution de certaines parcelles afin de favoriser l'inclusion des populations vulnérables.</p> <p>Offrir la location à l'Association EPER?</p> <p>Améliorer la durabilité des lieux en</p>

	<p>durable pour toutes et tous.</p>	<p>de la Ville. Ceci permet à une partie de la population n'ayant pas forcément de jardin sur leur lieu de résidence un accès privilégié à la nature. La commune ne retire pas de bénéfice mais propose des espaces de convivialités à sa population. https://www.yverdon-les-bains.ch/vie-quotidienne/travaux/-/environnement/plantage.</p> <p>c) Parcours didactique biodiverscity : explorer la faune et la flore qui habitent la Ville grâce à des panneaux explicatifs. L'objectif est de sensibiliser la population à la biodiversité et à la nature en ville. https://www.yverdon-les-bains.ch/fileadmin/documents/y1b/Agenda21/pdf/Depliant Biodiversity 2020.pdf.</p> <p>d) Ajouts de mobiliers pour favoriser la biodiversité en milieu urbain : hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux, bassins de rétentions, etc. (cf. parcours didactiques biodiverscity).</p> <p>e) Nombreux parcs en ville : parc des Rives, parc du Castrum, etc.</p>	<p>env. 1'000 personnes</p>		<p>part d'Yverdon-les-Bains (2021).</p> <p>b) 0,3 EPT surveillant et 0,3 EPT gestion administrative. Les charges pour la gestion des plantages s'élèvent à environ CHF 194'000/an (2021).</p> <p>c) CHF 40'000 en 2020 (parcours remis à neuf), budget espaces verts.</p> <p>d), e) Aménagements et entretien régulier par les services communaux. Budget courant de la gestion des espaces verts = CHF 2'604'400 (2021)</p>	<p>consommation d'eau, de sacs taxés et la location du terrain. La facture totale s'élève à un peu moins de CHF 300/année.</p>		<p>encourageant l'agriculture biologique.</p> <p>Pour les parcours pédestres, penser à créer des itinéraires sûrs et agréables, aptes pour les des personnes à mobilité réduite et les seniors.</p>
--	-------------------------------------	---	-----------------------------	--	---	--	--	---

En un graphique, voici le bilan des actions existantes à Yverdon-les-Bains.



Les pages qui suivent synthétisent les points forts et les perspectives d'amélioration, basées sur votre bilan.

Points forts

<p>Axes « Politique communale » et « Espace public » forts</p>	<p>La richesse de chacun des 6 domaines d'action, avec des axes « Politique communale » et « Espace Public » fortement en faveur de la promotion de la santé, sont à souligner. La labellisation de la Ville d'Yverdon-les-Bains permet de mettre en lumière cette richesse et diversité.</p>
<p>Changements structurelles</p>	<p>La Ville développe un grand nombre de mesures dites « structurelles » (engagement politique et financier, chartes, règlements infrastructures et aménagements urbains) favorables à la santé. Les différents Plans directeurs (Sports et activité physique, Culture, Mobilité douce) ; la création des zones de rencontre et des zones à 30km/h ; la construction d'infrastructures sportives ; l'intégration des bancs, toilettes, tables de pique-nique et points d'eau dans les parcs ; et le développement des espaces verts à proximité sont des bons exemples des mesures ayant un impact positif sur l'environnement physique, politique, économique et socioculturel.</p>
<p>Mesures visant à rendre la santé plus accessible pour les populations vulnérables</p>	<p>La promotion de la santé a pour fondements la justice sociale et l'équité en santé. En effet, l'intégration et le soutien social sont des déterminants sociaux impactant fortement la santé. Un grand nombre de mesures menées par la Ville d'Yverdon-les-Bains facilite l'accessibilité et l'inclusion des publics vulnérables en prenant compte des besoins des enfants et des seniors ainsi que des personnes issues de la migration, à bas revenus ou en situation d'handicap. Nous pouvons souligner :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mesures destinées aux personnes en situation de handicap comme les cartes d'accessibilité, l'identification de parcours privilégiés et la conformité des arrêts de bus. • Les politiques d'intégration, la création d'un poste de délégué à l'intégration, les espaces de médiation (Femmes Tische) et les cours de français pour les personnes allophones. • L'aide individuelle au logement, les bons et les prestations complémentaires pour des familles et des personnes en situation de précarité. • Les cours seniors et multigénérationnels ainsi que Hopp-la et Minimove.

<p>Participation citoyenne</p>	<p>La participation communautaire est au cœur de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa, 1986). Différentes actions sont développées en suivant une approche participative, permettant d'inclure l'avis et le ressenti de la population dans le développement de politiques publiques ou des aménagements. Voici quelques actions qui méritent d'être soulignées : Espaces publics à moins de 5 minutes, Balade ActYv, Plans de mobilité scolaire, Conseil des jeunes, Conseils des seniors, Quartier solidaires, Diagnostic sécuritaire dans les quartiers.</p>
<p>Durabilité, biodiversité et préservation de la santé humaine</p>	<p>De nombreux liens existent entre la durabilité et la promotion de la santé. Ils sont deux domaines proches avec des déterminants parfois communs. Les enjeux actuels liés à l'environnement, au climat et à la biodiversité sont à l'agenda d'Yverdon-les-Bains qui développe une diversité de projets avec une fibre écologique : fonds pour la durabilité, gestion durable des espaces verts, laboratoires de permaculture et jardins potagers, cours d'école de qualité.</p>

Perspectives d'amélioration : pistes d'actions par domaine

Politique communale	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le lien avec la santé dans le Plan directeur de la culture ainsi que dans le statut du Fond de durabilité. • Mesurer l'impact des divers diagnostics et d'assurer qu'ils aboutissent à des réalisations concrètes (p.ex. Diagnostic sécuritaire dans les quartiers). • Encourager la labélisation « Fourchette verte » du collège des Rives.
Offres de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que le future plan "Yverdon Culture Accessible" met en place des stratégies pour atteindre et attirer les personnes issues de la migration, précaires ou en situation d'handicap. La médiation culturelle permettrait de favoriser l'inclusion et la participation des populations vulnérables. • Promouvoir davantage les offres culturelles ou les subventionnements (pratique amateur de l'art) auprès des publics vulnérables. Penser à traduire des supports de communication dans les principales langues migrantes de la région. Inviter les associations de migrants et de jeunes à participer à « l'appel à projets » afin de leur donner un espace artistique et visible dans la ville. • Continuer à proposer des activités accessibles et élargir la gratuite des musées au-delà des 4 samedis d'avril. • Obtenir des statistiques sur les publics participants aux événements et projets organisés. • Renforcer le lien entre certaines activités culturelles et la santé, par exemple pour « Midi théâtre » s'assurer que les repas proposés sont équilibrés, locales, biologiques et qu'elles répondent aux critères de la Société Suisse de Nutrition.
Famille et solidarité	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir que les personnes en situation de précarité ont les informations nécessaires et l'accès aux prestations sociales (aide individuelle au logement, bons d'aide aux familles, prestations complémentaires communales, Ville d'Yverdon solidaire, etc.). • Développer des activités de promotion de la santé et de prévention autour des activités existantes pour la population migrante. Par exemple, lors des cours de français, avoir une petite intervention sur l'alimentation équilibrée, la promotion du dépistage du cancer, le tabagisme, ou l'activité physique, etc.
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en considération les recommandations de Radix pour l'aménagement des cours d'école: https://www.radix.ch/fr/écoles-en-sante/offres/cours-de-recreation-et-de-jeux/.

	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à développer des projets comme les potagers scolaires, mais assurer une vision d'ensemble ; créer des synergies avec d'autres instances comme les délégués PSPS ; renforcer le lien avec la santé en sensibilisant les élèves à une alimentation équilibrée et de saison ; extrapoler ce projet pour l'ensemble de la population avec des séances d'animation et de sensibilisation au jardinage en permaculture. Favoriser les échanges intergénérationnels, par exemple en intégrant des seniors en tant que conducteurs ou assistants des conducteurs des lignes Pedibus.
Santé au travail	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le maintien des mesures en faveur de la santé des employés communaux et favoriser le développement des mesures complémentaires. Identifier quels sont les besoins des travailleurs, qui participe aux mesures existantes et quel est l'impact de ces actions pour ainsi identifier de possibles obstacles à la participation et proposer de nouvelles mesures plus adaptées.
Espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le développement « d'infrastructures encourageant le mouvement » couvertes, éclairées, avec fontaine à eau et WC, polyvalents et accessibles pour les personnes à mobilité réduite. S'assurer que les habitats sont à proximité de ce type d'aménagements. Faire attention à l'inclusion des besoins des seniors, des enfants et des personnes en situation d'handicap lors des aménagements (parcours pédestres, Forêvasion, jardins familiaux, parcours didactique biodiverscity, espaces verts). Continuer à gérer les espaces verts de manière durable en intégrant les réflexions suivantes dans le Plan directeur de la nature : <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'indice de canopée dans l'espace bâti. Yverdon se situe à 9.9%, pour une moyenne cantonale de 13.6% La cible préconisée pour faire face aux changements climatiques actuels et futurs est d'un minimum de 30%. Evaluer quantitativement la gestion différenciée des espaces verts, le minimum conseillé par le canton est de 10%. Développer un Plan lumière pour lutter contre la pollution lumineuse qui a un fort impact à la fois sur la biodiversité urbaine et le sommeil de la population. Renforcer l'arborisation et la part de surfaces vertes perméables pour favoriser l'intégration et l'infiltration des eaux météoriques.

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">○ Evaluer le niveau de revitalisation et d'accessibilité aux nombreux canaux de la Ville. |
|--|---|

Perspectives d'amélioration : pistes d'actions transversales

Ce serait un grand atout de compléter les divers Plans directeurs existants avec un Plan stratégique de promotion de la santé et/ou la création d'un Groupe de travail « Santé et qualité de vie » transversal aux différents Services de la Ville. De plus, certaines thématiques pourraient être développées de manière plus conséquente et de manière transversale dans les différents domaines :

- La « santé mentale », notamment ce qui concerne le renforcement de l'estime de soi et de l'image corporelle positive en particulier durant l'enfance et l'adolescence, les sources d'évacuation du stress et les méthodes de gestion des émotions, ainsi que le bien-être des seniors souffrant souvent des symptômes dépressifs et de l'isolement.
- La prévention des addictions comme le tabagisme, l'alcool et d'autres comportements à risque
- L'alimentation et en particulier les aspects liés à l'éducation nutritionnelle des populations « vulnérables » et la promotion d'un comportement alimentaire sain.

Unisanté : conseil et accompagnement pour la promotion de la santé et la prévention dans les communes vaudoises

Afin de poursuivre la mise en œuvre des mesures de promotion de la santé et de prévention, en améliorant les mesures existantes ou via de nouvelles interventions, Unisanté se tient à disposition pour un soutien, une expertise et un accompagnement dans vos projets existants ou à venir, et pour faire le lien avec d'autres experts de la promotion de la santé et la prévention. Pour plus d'informations, Unité Interventions Communautaires : communes@unisante.ch

Le site internet du label « Commune en santé » (<https://labelcommunesante.ch>) constitue une source d'inspiration, car il est possible d'y trouver beaucoup de mesures. Le répertoire de mesures permet une recherche par mots-clés, public cibles, ou thématiques (sous l'onglet *Mesures, Répertoire de mesures*).



Le site internet du projet « Environnements favorables à la santé » (www.environnements-sante.ch) contient un répertoire de mesures en ligne, lequel détaille une cinquantaine de mesures structurelles rédigées par Unisanté, en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, et avec le soutien d'une trentaine d'experts de différents domaines.